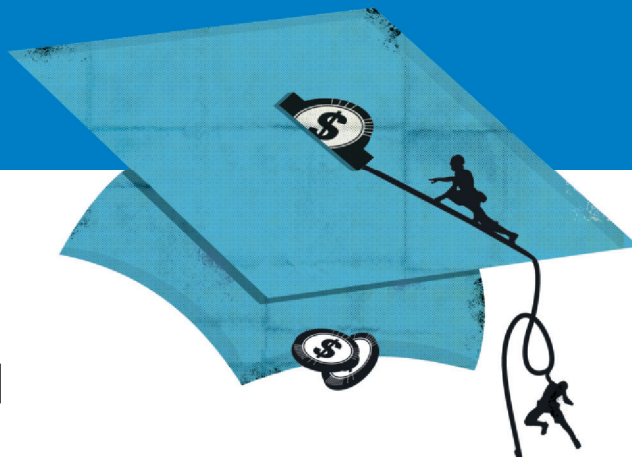




MÉTRO DE MONTRÉAL
**LE PROJET DE
REPLACEMENT DES
RAMES VA BON TRAIN**
PAGE 11



<p>↓ S&P TSX 11 361,20 -152,01 (-1,32%)</p>	<p>↓ S&P 500 1278,04 -32,29 (-2,46%)</p>	<p>↓ DOW JONES 12 118,57 -274,88 (-2,22%)</p>	<p>↓ PÉTROLE 83,23\$US -3,30\$US (-3,81%)</p>	<p>↓ DOLLAR 96,21 -0,60 cUS</p>
--	---	--	--	--

De commissions et de bakchichs



**SOPHIE
COUSINEAU**
CHRONIQUE

C'était en juin 1995. Mon *chum* et moi avions eu l'idée de faire le tour de la Tunisie en taxi collectif et en autocar pas toujours climatisé.

Après un trajet cahoteux qui nous donne l'impression de voyager dans une sècheuse au cycle culbutage à sec, nous arrivons à Matmata, à quelque 430 kilomètres au sud de Tunis.

Pour toute personne qui a grandi avec les films de Star Wars, ce village avec ses maisons troglodytes qui ont servi de décor à George Lucas est un arrêt obligé.

Nous n'avons pas sitôt déposé nos sacs à dos dans la chambre que le téléphone sonne. C'est le gérant de l'hôtel qui, après consultation de notre fiche d'inscription, souhaite nous parler.

Vous êtes bien journalistes? J'ai une proposition à vous faire, dit-il le plus sérieusement du monde. J'ai tout un bateau-citerne de pétrole. De pétrole libyen. Nous pourrions nous associer. Avec vos relations, vous pourriez le faire entrer au Canada...

Voir **COUSINEAU** en page 4

Le chômage plombe les marchés



PAUL DURIVAGE
LES MARCHÉS

C'était écrit dans le ciel: les marchés boursiers nord-américains ont décroché hier avec l'annonce d'une remontée du taux de chômage américain en mai, confirmant la fragilité de la croissance aux États-Unis.

À la fermeture, le Dow Jones accuse une baisse de 274,88 points, ou 2,2%, à 12 118,57. Tous les gains de l'année courue sont maintenant effacés. L'étoile de Facebook continue notamment de faiblir à 27,72\$US, une baisse de 1,88\$US pour la journée et de plus de 27% depuis son entrée en Bourse.

La chute est moins marquée, mais néanmoins substantielle à Toronto: -152 points, ou 1,3%, à 11 361,20. Le recul est généralisé. Les institutions financières, en baisse de 2,6%, n'auront guère profité de la dernière ronde d'épandage de milliards de profits, cette semaine, pas même la Banque Nationale en dépit d'une hausse de son dividende trimestriel. CGI, qui surclasse Research and Motion au chapitre de la capitalisation depuis son envolée de jeudi, s'est replié hier avec le marché à 23,37\$.

Voir **CHÔMAGE** en page 4

FORMULE 1

LES FINANCES D'UN SPORT MILLIARDAIRE

La discipline reine du sport automobile est affaire de démesure: des écuries consacrent jusqu'à 400 millions par année à leur chasse au podium, alors que des gouvernements paient des fortunes pour avoir le droit de présenter une épreuve. Liées par contrat jusqu'en 2014 avec le grand manitou Bernie Ecclestone, les autorités canadiennes font-elles une bonne affaire? Comment profiter des retombées économiques et publicitaires de la F1 sans se faire rouler?

NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 ET 3



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



DU 1^{ER} AU 30 JUIN

DU LUNDI AU VENDREDI : 9 H À 18 H • SAMEDI : 10 H À 17 H
8455, BOUL. DÉCARIE, MONT-ROYAL QC - 514-733-2050 - WWW.AUCOURANTLIGHTING.COM

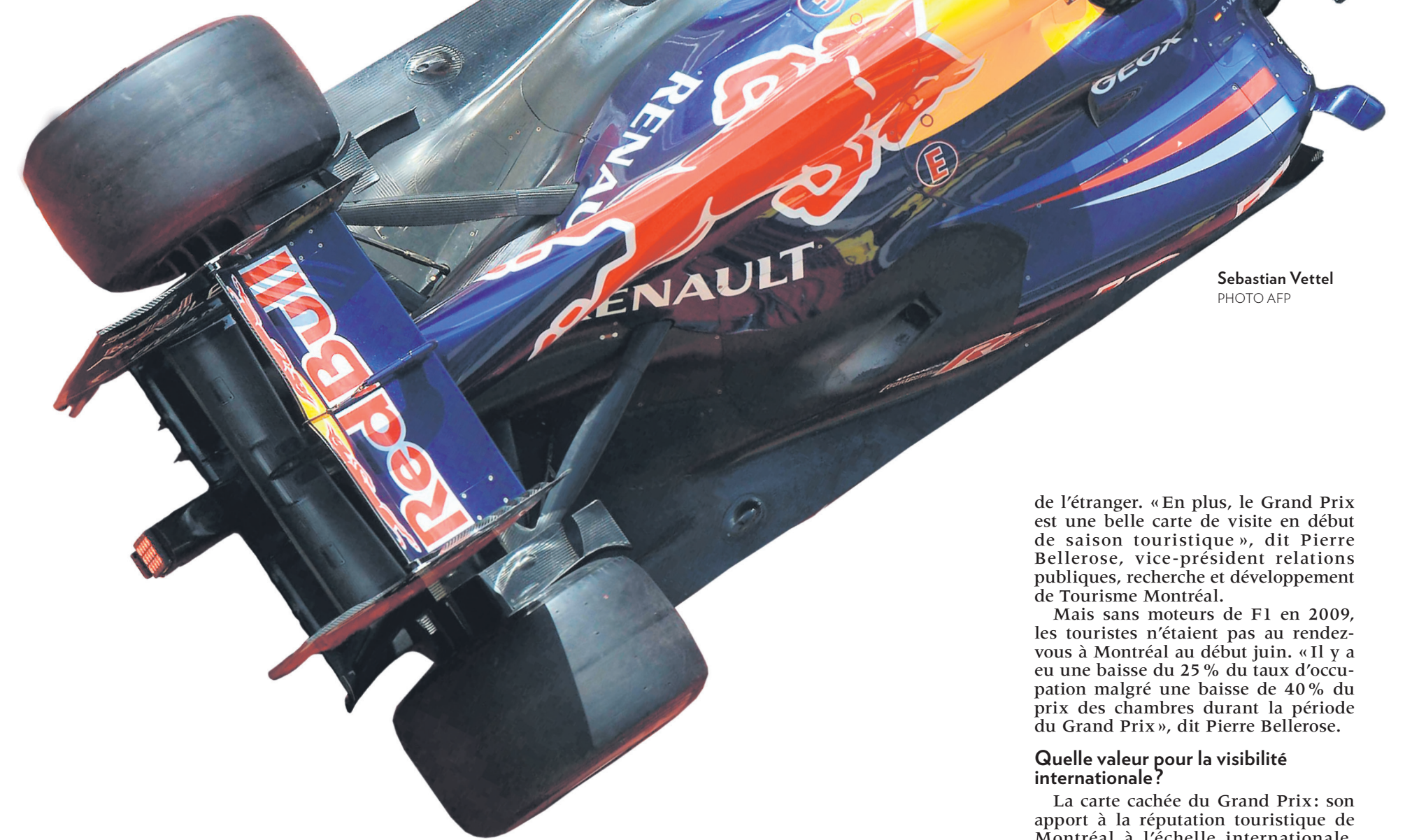


SUBVENTIONS À LA F1

GP DU CANADA

LA COURSE
AUX RETOMBÉES

Les Formules 1 seront à Montréal cette semaine pour le Grand Prix du Canada. Une visite qui coûtera 15 millions aux gouvernements, qui bénéficient – pour l’instant – d’un léger rabais comparativement à la moyenne des Grands Prix dans le reste du monde. Mais les subventions gouvernementales à la F1 ne font pas l’unanimité partout. Au Texas, des citoyens menacent de poursuivre l’État s’il verse l’aide promise à son nouveau Grand Prix.



Sebastian Vettel
PHOTO AFP



VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

En matière de subventions gouvernementales, le Grand Prix du Canada est avantageusement situé en milieu de peloton, bénéficiant d’un «léger» rabais (au moins 6,6 millions) par rapport à la moyenne des Grands Prix dans le reste du monde.

Cette semaine, les gouvernements verseront 15 millions CAN à la F1 pour qu’elle tienne le Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve. Selon le magazine *Formula Money*, un GP nécessitait une subvention gouvernementale moyenne de 21,6 millions US en 2010. Un écart que le grand patron de la F1, Bernie Ecclestone, veut combler en exigeant davantage que la somme de 15 millions pour renouveler l’entente garantissant le GP du Canada après 2014.

Après l’absence du GP du Canada en 2009, les gouvernements ont conclu une entente en vertu de laquelle ils versent 15 millions par année à la F1 jusqu’en 2014. Les gouvernements reçoivent une partie des revenus aux guichets, soit environ 5 millions de dollars par année. «C’est un investissement, pas une subvention», dit Michel Leblanc, président et chef de la direction de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Nous avons obtenu une entente à un prix raisonnable parce que nous avons renégocié durant une récession. Pour une question de principe, on pourrait préférer que les promoteurs du Grand Prix en assument tous les coûts, mais dans un jeu planétaire où ce

n’est pas le cas, c’est un investissement intéressant.»

Avant de négocier avec la F1, Québec a calculé les avantages économiques du GP: des retombées de 89 millions ainsi que des recettes fiscales de 18 millions par année pour Ottawa et Québec. Selon l’économiste François Vaillancourt, les recettes fiscales sont le meilleur baromètre pour évaluer le bien-fondé d’une subvention à un événement comme le Grand Prix. «Le gouvernement reprend ainsi sa subvention en impôts et taxes perçus», dit le professeur d’économie à l’Université de Montréal.

«Ça demeure un bon deal. Les gouvernements ont fait leurs calculs fiscaux. On m’a toujours dit qu’ils faisaient de l’argent», dit François Dumontier, le promoteur du Grand Prix du Canada.

«C’est un investissement, pas une subvention. Nous avons obtenu une entente à un prix raisonnable parce que nous avons renégocié durant une récession.» — Michel Leblanc, président et chef de la direction de la chambre de commerce du Montréal métropolitain

Il y a aussi les retombées économiques – surtout celles de 51% des spectateurs venus de l’extérieur du Québec pour voir la course (dont 15% des autres pays d’Amérique et 16% de l’Europe et du reste du monde). Tourisme Montréal calcule que 51% de ces spectateurs venus d’ailleurs génèrent 75 millions des 90 millions de retombées économiques du Grand Prix. «Le Grand Prix est rentable car c’est un événement qui attire beaucoup de touristes de l’extérieur qui n’auraient pas visité

Montréal autrement», dit Claude Montmarquette, professeur d’économie à l’Université de Montréal.

18 millions pour le circuit Gilles-Villeneuve

Les économistes émettent toutefois certains bémols sur sa rentabilité. Claude Montmarquette (Université de Montréal) et Philip Merrigan (UQAM) rappellent que c’est la Ville de Montréal, propriétaire du circuit Gilles-Villeneuve, qui paie les rénovations. Depuis 2007, la Ville y a investi 18,3 millions. L’an prochain, la Ville paiera 5 millions pour compléter la modernisation du réseau électrique.

Malgré tout, les deux économistes sont favorables à une aide gouvernementale au Grand Prix. «C’est un *no brainer*, contrairement à beaucoup

d’autres événements touristiques», dit Claude Montmarquette. «C’est une bonne affaire pour certaines catégories d’hôtels et de restos. En général, c’est assez rare que les gens d’affaires acceptent de payer une taxe particulière comme le font les hôtels pour le GP», dit Philip Merrigan, qui doute toutefois que les retombées économiques soient véritablement de 90 millions.

L’industrie touristique, elle, ne jure que par son Grand Prix, le plus grand événement touristique au pays en matière de retombées provenant

de l’étranger. «En plus, le Grand Prix est une belle carte de visite en début de saison touristique», dit Pierre Bellerose, vice-président relations publiques, recherche et développement de Tourisme Montréal.

Mais sans moteurs de F1 en 2009, les touristes n’étaient pas au rendez-vous à Montréal au début juin. «Il y a eu une baisse de 25% du taux d’occupation malgré une baisse de 40% du prix des chambres durant la période du Grand Prix», dit Pierre Bellerose.

Quelle valeur pour la visibilité internationale?

La carte cachée du Grand Prix: son apport à la réputation touristique de Montréal à l’échelle internationale. Une contribution dont la valeur est presque impossible à chiffrer. «Trois cents millions de personnes voient Montréal en direct et en différé. Montréal vient en tête plus facilement comme destination touristique», dit Pierre Bellerose.

Selon la firme Influence Communication, le Grand Prix du Canada a été l’événement québécois le plus couvert dans les médias internationaux en 2011, générant 5,7% de toute la couverture, loin devant le tournoi de tennis de la Coupe Rogers (1,7%) au deuxième rang.

Cette année, le GP tombera probablement au deuxième rang derrière la crise étudiante, qui aurait eu droit à environ 7% de la couverture médiatique internationale si elle avait eu lieu l’an dernier. Une crise que suit de près le promoteur François Dumontier. En raison des manifestations étudiantes, le Grand Prix accuse un retard d’un peu moins de 10 000 billets vendus par rapport à l’an dernier. Depuis le retour du Grand Prix à Montréal en 2010, l’organisation de François Dumontier a toujours vendu plus de 300 000 billets.

Le ministre québécois des Finances, Raymond Bachand, n’a pas voulu commenter les négociations en cours avec le patron de la F1, Bernie Ecclestone, sauf pour dire qu’il est «normal» que les installations soient améliorées.

Le promoteur François Dumontier a bon espoir que toutes les parties s’entendent rapidement. «Je dis souvent à M. Ecclestone que Montréal est sa valeur sûre en Amérique du Nord», dit François Dumontier. Depuis 1979, il y a eu 22 Grands Prix aux États-Unis dans 8 villes différentes. La F1 sans GP en Amérique du Nord, ça n’a pas de sens. En plus, Montréal est l’un des bons GP de la saison côté assistances. Dans certains Grands Prix, il n’y a pas grand monde dans les gradins.»

SUBVENTIONS À LA F1

Des poursuites au Texas contre les subventions

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

À Montréal, les gouvernements versent 15 millions par année pour le Grand Prix. Au Texas, seule autre course de F1 en Amérique du Nord cette saison, les gouvernements ont promis 25 millions par année pendant 10 ans. Sauf que des citoyens menacent de poursuivre l'État du Texas s'il verse un jour cette subvention qu'ils jugent illégale.

Le Texas s'est engagé par lettre à accorder 25 millions par année au promoteur local du Grand Prix des États-Unis à Austin, qui doit

avoir lieu pour la première fois en novembre. Mais trois contribuables ont poursuivi l'été dernier le Texas, qui ne donnera finalement pas d'argent avant la course. La poursuite a été retirée, mais les démêlés judiciaires pourraient toutefois reprendre après le GP américain. « Si la F1 demande de l'argent des contribuables, ses promoteurs peuvent probablement compter sur notre opposition en cour », a indiqué Bill Aleshire, l'avocat des trois contribuables, par courriel à *La Presse Affaires*.

Après s'être engagée par lettre, la contrôleuse des fonds publics du Texas, Susan Combs, a décidé de ne pas verser de fonds publics avant le déroulement de l'événement. Les promoteurs pourraient toutefois se faire rembourser certaines dépenses après l'évaluation des retombées économiques du GP dans le cadre d'un programme gouvernemental déjà en place pour les événements touristiques. « Si les organisateurs font une demande, celle-ci sera étudiée après l'événement », a indiqué à *La Presse* le porte-parole de Susan Combs, R.J. DeSilva.



« Si la F1 demande de l'argent des contribuables, ses promoteurs peuvent probablement compter sur notre opposition en cour. »

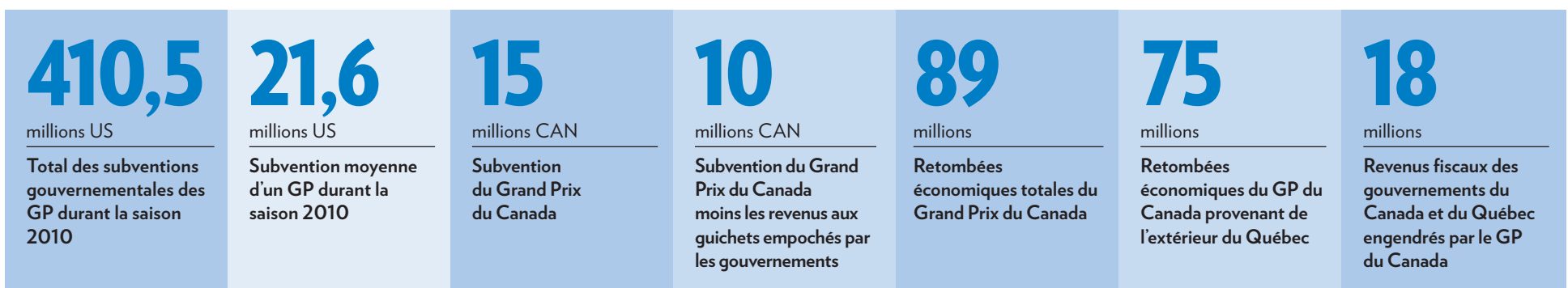
—Bill Aleshire, avocat

Pas de GP de France à cause de Hollande ?

L'élection de François Hollande inquiète quelques amateurs de F1 en France. C'est que le nouveau président français s'oppose à une subvention gouvernementale pour ramener le Grand Prix de France, contrairement à l'entente négociée par son prédécesseur Nicolas Sarkozy avec la F1 durant la campagne électorale présidentielle. « Je ne pense pas que ce soit à l'État de faire quelque effort financier que ce soit. Il y a suffisamment d'urgences pour ne pas consacrer des dizaines de millions d'euros au Grand Prix », a dit François Hollande durant la campagne présidentielle. Selon l'entente négociée avec le gouvernement de Nicolas Sarkozy, la France retrouverait son GP en 2013 et l'aurait ensuite une année sur deux en alternance avec la Belgique. La France a perdu son GP en 2009.

— Vincent Brousseau-Pouliot

L'argument des opposants à la subvention au GP d'Austin? L'État du Texas ne peut offrir de subvention à une entreprise privée pour un événement sans qu'il y ait eu « un processus de sélection concurrentiel ». « Ce n'est pas ce qui est arrivé pour la F1, qui a décidé de faire son GP à Austin avant qu'on ne parle de subventions », a écrit M^c Aleshire, qui fait valoir que la présentation d'un GP au New Jersey (un projet de la F1 pour la saison 2013) empêcherait le Texas de subventionner son GP. « Ironiquement, le New Jersey n'offre pas de subvention. J'aurais aimé que les élus du Texas soient aussi rusés que le gouverneur du New Jersey, Chris Christie », écrit M^c Aleshire dans un courriel à *La Presse*.



Sources : *La Presse*, *Formula Money*

Sources : ministère des Finances du Québec, Tourisme Montréal

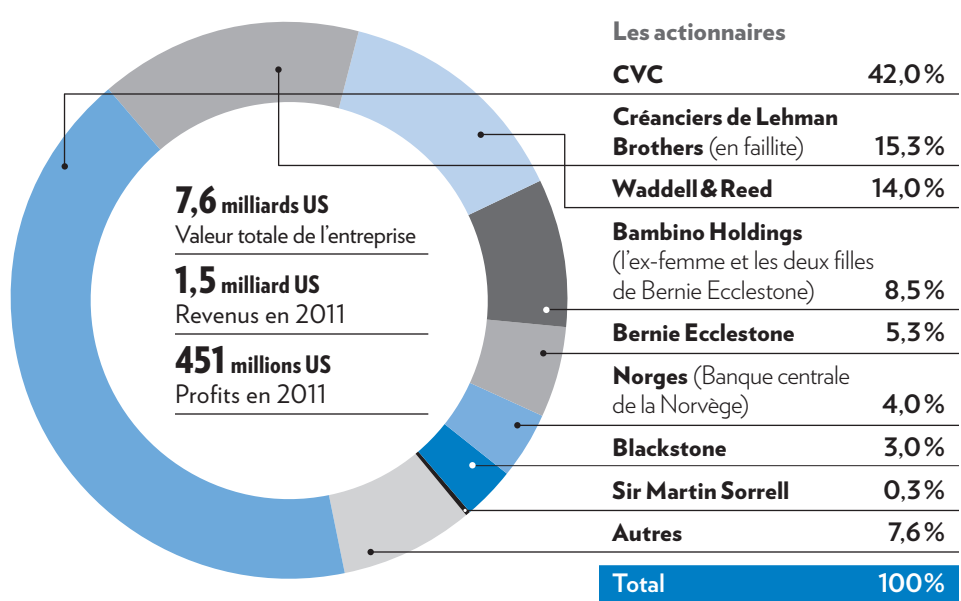
COÛTEUSE, UNE VICTOIRE EN F1...

SAISON 2010

Écurie	Points	Victoires	Budget (\$US)	Budget par victoire(\$US)
1 Red Bull	498	9	409 millions	45 millions
2 McLaren	454	5	338 millions	68 millions
3 Ferrari	396	5	295 millions	59 millions
4 Mercedes	214	0	252 millions	
5 Renault	163	0	219 millions	
6 Williams	69	0	140 millions	
7 Force India	68	0	130 millions	
8 BMW Sauber	44	0	98 millions	
9 Toro Rosso	13	0	94 millions	
10 Lotus	0	0	73 millions	
11 HRT	0	0	60 millions	
12 Virgin	0	0	46 millions	
Moyenne			180 millions	
Total			2,16 milliards	

Source: *Formula Money*

FORMULA 1 PLC



Sources: Reuters, *Financial Times*

LA COURSE AUX SUBVENTIONS

Grand Prix	Subvention gouvernementale (\$US)
Melbourne (Australie)	49,2 millions
Kuala Lumpur (Malaisie)	34,5 millions
Shanghai (Chine)	34,4 millions
Sakhir (Bahreïn)	40 millions
Barcelone (Espagne)	5 millions
Monte-Carlo (Monaco)	17,5 millions
Montréal (Canada)	15 millions CAN
Valence (Espagne)	25,2 millions
Silverstone (Grande-Bretagne)	0
Hockenheim (Allemagne)	5 millions
Spa Francorchamps (Belgique)	8 millions
Monza (Italie)	3 millions
Singapour (Singapour)	60 millions
Suzuka (Japon)	0
Yeongam (Corée du Sud)	34,8 millions
New Delhi (Inde)	35 millions
Yas Marina (Abou Dhabi)	39,4 millions
Austin (Texas)	25 millions
São Paulo (Brésil)	0

Note : Pour tous les GP sauf ceux du Canada, de Bahreïn, d'Italie et de l'Inde, il s'agit des sommes investies par les gouvernements en 2010. Sources : *La Presse* pour le Grand Prix du Canada; l'Université de Coventry pour les GP de Bahreïn, d'Italie et de l'Inde; *Formula Money* pour tous les autres GP.

La F1 bientôt en Bourse?

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Après le Grand Prix du Canada, la Formule 1 pourrait bien commencer une autre course, celle-là aux rebondissements assurés: son entrée en Bourse. L'entreprise Formula One, qui possède les droits de commercialisation de la F1 pour les 98 prochaines années, devait faire son entrée à la Bourse de Singapour plus tard en juin. Son PDG Bernie Ecclestone a toutefois indiqué son intention d'attendre encore quelques mois, « le temps que les marchés boursiers se calment ». Malgré ce retard, l'entrée en Bourse de la F1 aura lieu en 2012, assure-t-il. Déjà, les actionnaires de Formula One s'activent dans les coulisses. Le 22 mai dernier, les firmes américaines Waddell & Reed et BlackRock ainsi que le fonds d'investissement de la Banque centrale de la Norvège ont payé 1,6 milliard US au fonds américain CVC pour 21% des parts de Formula One. Sur la base de cette transaction — qui réduit la participation de CVC de 42% à 21% —, Formula One vaudrait 7,6 milliards US. Selon le *Financial Times*, Formula One a généré des profits de 451 millions sur des revenus de 1,5 milliard en 2011. L'entreprise garde pour elle les revenus de télé et de commandites des Grands Prix, ainsi que les droits payés par les promoteurs locaux et les gouvernements pour présenter les courses

(411 millions US en 2010 selon *Formula Money*). Un beau modèle d'affaires, mais les investisseurs doivent néanmoins se méfier selon Simon Chadwick, spécialiste de l'économie sportive et professeur à l'Université de Coventry en Grande-Bretagne. « Un des problèmes, c'est qu'il n'y a pas de succession à Bernie Ecclestone », dit M. Chadwick. Agé de 81 ans, M. Ecclestone dirige la F1 depuis 1978. Il possède 5,3% de Formula One. En comptant les actions de son ex-femme et de ses enfants (la société Bambino), la famille Ecclestone possède 13,8% de l'entreprise. Pourquoi la F1 veut-elle s'inscrire en Bourse en Asie plutôt qu'en Europe, son marché traditionnellement le plus important? Pour profiter de l'appétit des investisseurs asiatiques pour les grandes marques mondiales. Et aussi parce que la F1 s'est tournée vers l'Asie au cours des dernières années. Il y a maintenant cinq GP en Asie (six en comptant l'Australie), contre sept GP en Europe. Le professeur Simon Chadwick ne serait pas surpris de voir la F1 abandonner son projet d'entrer en Bourse. « Ça ne serait pas une première, dit-il. L'équipe de soccer Manchester United voulait aussi entrer en Bourse à Singapour avant de changer d'idée. »

« LA F1 ET L'ORGUEIL DES VILLES » À LIRE EN PAGE 3 DU CAHIER SPORTS

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 4 JUIN

Nouvelles commandes industrielles (É.-U.)

avril: 0,2%

mai: -1,5%

Conn's BPA 1T: 33¢

Dollar General BPA 1T: 60¢US

JEUDI 7 JUIN

Canadian Western Bank BPA 2T: 56¢

GLV BPA 4T: 5¢

JM Smucker BPA 4T: 99¢US

Lululemon Athletica BPA 1T: 30¢

Transcontinental BPA 2T: 48¢

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

MARDI 5 JUIN

Ind. ISM non manufacturier (É.-U.)

mai: 54,0

avril: 53,5

Nordion BPA 2T: 11¢

Oxford Industries BPA 1T: 1,07\$US

Saputo BPA 4T: 62¢

VENDREDI 8 JUIN

Commerce de gros (Can.)

avril: 0,4%

mars: 0,3%

KMG Chemicals BPA 3T: 33¢US

Rand Logistics BPA 4T: -53¢US

MERCREDI 6 JUIN

Banque Laurentienne BPA 2T: 1,18\$

Brown-Forman BPA 4T: 75\$US

Harry Winston Diamond BPA 1T: 19¢

Vail Resorts BPA 3T: 2,19\$US

LUNDI 11 JUIN

Synergetics USA BPA 3T: 6¢US

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

				2	8		
	4	3					6
3			6		5		
			5	9			
	1	6					4
6			3			2	
	7		9	8			
9					7		
	6	2					1

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2303

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	3	9	4	6	1	7	8	2
1	2	7	3	9	8	6	5	4
8	4	6	2	7	5	3	9	1
6	1	5	8	4	7	2	3	9
9	8	4	1	2	3	5	7	6
3	7	2	9	5	6	4	1	8
4	9	3	7	8	2	1	6	5
7	5	8	6	1	4	9	2	3
2	6	1	5	3	9	8	4	7

Par Fabien Savary 2302

De commissions et de bakchichs

COUSINEAU

suite de la page 1

N'allez pas croire que je me moque de la Tunisie. Mais je ne peux qu'être amusée par la dernière controverse qui arrive d'Afrique.

Coincidence, SNC-Lavalin n'est pas la seule entreprise à affectionner les intermédiaires tunisiens. Une autre entreprise québécoise, Bombardier, a recruté un agent tunisien à la réputation douteuse afin de décrocher un contrat en... Afrique du Sud. Selon le journal qui a mené cette enquête, *The Mail & Guardian*, l'un des quotidiens les plus respectés de ce pays, cette commission s'élève à 35 millions US!

Un porte-parole de Bombardier Transport a reconnu hier avoir retenu les services de Youssef Zarrouk. À la tête de la All Trade Company, Youssef Zarrouk est décrit par le *Mail & Guardian* comme un entremetteur pour les grands projets et les ventes d'armes internationales proche du président déchu Ben Ali.

En entrevue à La Presse Canadienne, Marc Laforge a cependant assuré que Bombardier avait respecté son code éthique. Il a aussi démenti la somme en cause, affirmant que cette commission, qui est conforme aux taux en vigueur dans l'industrie, était « nettement inférieure ».

J'ignore quels sont les taux en vigueur dans l'industrie. Mon *chum* et moi n'avions malheureusement pas de contacts pour faire entrer clandestinement un vraquier au port de Montréal!

Mais ces 35 millions ne sont pas si éloignés que cela des 56 millions US en paiements controversés que SNC-Lavalin a versés à des intermédiaires fictifs, paiements dont la firme d'ingénierie dit avoir perdu la trace.

Dans un cas, les commissions ultimement approuvées

tronçons. Le premier relie l'aéroport de Johannesburg à la banlieue nord de cette métropole. Le second relie Johannesburg à Pretoria, la capitale. Le gouvernement sud-africain a fait construire la liaison aéroportuaire à la hâte pour accueillir les 375 000 visiteurs qui étaient

pas grand-chose. Mais du point de vue de l'entremetteur, c'est toute la différence entre une barque et un yacht luxueux sur la Méditerranée. Aussi, difficile de croire Youssef Zarrouk lorsqu'il affirme, au *Mail & Guardian*, qu'il ne se rappelle plus du montant exact de la commis-

Bien des choses, à l'évidence. Et c'est ce qui est troublant. Pas de la part de Bombardier, mais de toutes les entreprises qui recrutent des agents à l'externe, ce qui place une distance bien commode entre leurs activités et celles de leurs représentants. Même si ceux-ci font des entorses aux règles ou versent des pots-de-vin, les entreprises peuvent toujours affirmer, la main sur le cœur, qu'elles respectent à la lettre leur code d'éthique.

Peut-être que c'est la seule façon de décrocher des contrats ou d'obtenir des permis dans bien des pays en développement. Peut-être que le jeu consiste à ne pas se faire pincer, comme c'est récemment arrivé à Avon en Chine et à Wal-Mart au Mexique.

Mais dans tous les cas, il faudrait arrêter de jouer les hypocrites.



Pour joindre notre chroniqueuse: sophie.cousineau@lapresse.ca

Coincidence, SNC-Lavalin n'est pas la seule entreprise à affectionner les intermédiaires tunisiens. Une autre entreprise québécoise, Bombardier, a recruté un agent tunisien à la réputation douteuse afin de décrocher un contrat en... Afrique du Sud.

par l'ancien président Pierre Duhaime s'élevaient à 33,5 millions. Dans l'autre, les commissions versées par l'entremise de la filiale de SNC-Lavalin International en Tunisie totalisaient 22,5 millions US.

Une somme de 35 millions, cela peut paraître énorme. Mais ce n'est qu'une toute petite fraction du coût du Gautrain, un projet de plus de 3,5 milliards US.

Le consortium piloté par Bombardier, Bombela, a décroché ce contrat en dépit du fait que sa soumission était plus élevée, selon le *Mail & Guardian*. Avant l'attribution de ce contrat, toutefois, ce prix élevé inquiétait le lobbyiste français Jean-Marc Pizano, un proche de Zarrouk. Il a suggéré que Bombardier mène une opération séduction auprès du gouvernement d'Afrique du Sud dans une note de service dont ce quotidien a obtenu copie.

Le Gautrain, c'est un système de train rapide à deux

attendus à la Coupe du monde de la FIFA en 2010.

J'ai eu l'occasion de visiter ce chantier en mai de cette année-là. À quelques semaines du premier botté, la gare de train de Sandton, point d'arrivée à Johannesburg, était encore en chantier.

Le gouvernement a mis du temps avant d'exproprier les propriétaires qui se trouvaient sur le tracé de cette liaison. Bombardier a été forcée de mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu. Conséquence: les heures supplémentaires ont sérieusement rogné la rentabilité de ce projet, de l'aveu d'André Navarri, président et chef de l'exploitation de Bombardier Transport. Mais à l'époque, André Navarri y voyait une vitrine extraordinaire pour les projets futurs de Bombardier en Afrique.

Sur un projet de cette envergure souffrant de dépassements de coûts, une poignée de millions de dollars, cela ne change

sion de Bombardier. C'est le genre de chose dont on se souvient.

À la fin, toutefois, l'on comprend que ce travail de facilitateur est richement rémunéré. Et que ne ferait un homme pour une poignée de millions, qu'on parle de 5, de 10 ou de 35 millions?

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

Société de l'assurance automobile du Québec

PRÉAVIS DE VENTE DES VÉHICULES SAISIS NON RÉCLAMÉS

Conformément aux dispositions de l'article 209.18 du Code de la sécurité routière, la Société de l'assurance automobile du Québec donne préavis de vente aux enchères, à compter du onzième jour suivant la parution du présent avis, aux propriétaires ci-dessous mentionnés:

Propriétaire	Marque/Modèle/Année	N° d'immatriculation
ATARA, GBANDO	JEEP LIBER 2003	812 SXT
BEDARD, SEBASTIEN	KIA RIO 2006	P61 BQC
BMW CANADA INC.	MINI COOPE 2008	N/D
BOAMAH, ALBERT	CADIL DEVIL 2005	N/D
COTE, EGIDE	CHEVR AVEO 2007	K19 BJQ
DAVANLOO, JOHN	FORD FOCUS 2005	820 YJR
DAVIAU, DOMINIC	HYUND SONAT 2004	Y10 AFH
DAVID, ERIC	SUZUK SX4 2008	924 SSS
DESORMIERS, SEBASTIEN	FORD FUSIO 2006	537 XXD
DICK, PATRICIA	DODGE CALIB 2007	B58 AVW
DUVAL, SAMUEL	CHEVR TRAIL 2003	N76 CJY
GALINDO, JOHN DAVID	JEEP PATRI 2008	D36 BQM
GRENON, MATHIEU	FORD ESCAP 2003	430 NPC
HARDOUIN, JACQUES	HYUND ELANT 2005	287 ETM
JEAN-PAUL, RICKY	MAZDA 3 2010	B87 AVK
JOYAL, BENOIT	HYUND ACCEN 2009	563 ZCZ
LAPOINTE, VERONIQUE	KIA SPECT 2005	014 VZF
LEMIEUX, RICHARD	HYUND SANTA 2004	568 ZYB
MOUSSEAU, VANESSA	NISSA SENTRY 2005	569 VSC
NATION CRIE DE MISTISSINI	GMC SIE 2005	FCR9675
O'BRIEN, SHAYNE	CHEVR IMPAL 2004	520 ZVA
PERREAULT, GUYLAINE	KIA SPECT 2006	B94 AMS
PLOURDE, MARC	CHEVR TRAIL 2003	803 TJS
SERVICES DE FINANCEMENT AUTO	HYUND ACCEN 2006	N/D
ST-PIERRE, CAROLINE	KIA SPECT 2005	407 VWF
THERIAULT, PATRICK	SUZUK SX4 2008	786 WWW
VANDAL BLIER, PAUL	HYUND ACCEN 2007	H97 BLK
YAGORIN, LUDMILA	JEEP LIBER 2004	414 ZVY
YANKUNZE, NORBERT	FORD ESCAP 2005	310 XVH

Les propriétaires des véhicules identifiés au présent avis peuvent en reprendre possession sur paiement des frais de remorquage et de garde ainsi que des frais de gestion du véhicule saisi.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Service de la gestion des sanctions des conducteurs

333, boul. Jean-Lesage, N-4-33

Québec (Québec) G1K 8J7

Tél. à Québec: 418 643-5506

Ailleurs au Québec: 1 800 561-2858

Québec

Le chômage plombe les marchés

CHÔMAGE

suite de la page 1

Les sociétés pétrolières accusent le passage du prix du baril de Brent sous les 100 \$US, leur plus bas niveau depuis 16 mois. Après avoir dégringolé de plus de 15 % en mai, « les cours du pétrole entament le mois de juin sur une note très sombre », a commenté Myrto Sokou, analyste du courtier Sucden, en entrevue à l'agence AFP.

L'indice du secteur énergétique du TSX recule de 3 %.

« La dégringolade du brut s'est encore accentuée après le terrifiant rapport sur l'emploi aux États-Unis », premier pays consommateur de brut, observe Fawad Razaqada, analyste du courtier GFT Markets.

Le taux de chômage aux États-Unis est en effet remonté en mai pour la première fois en un an jusqu'à retrouver son

niveau de mars, à 8,2 %. Le rythme des embauches était le plus lent en 12 mois, avec seulement 69 000 postes en plus en mai. Selon Sal Guatieri, de BMO Marchés des capitaux, c'est désormais « officiel: les nuages orageux en provenance d'Europe ont pratiquement mis un coup d'arrêt aux embauches, assombrissant de manière menaçante les perspectives de l'économie ».

L'étonnante faiblesse de la création d'emplois s'ajoute à plusieurs autres mauvaises nouvelles comme la baisse de l'indice manufacturier en mai après deux hausses mensuelles successives. « On sent que les entreprises se montrent plus inquiètes », note Francis Généreux, économiste principal au Mouvement Desjardins.

Seules les aurifères profitent de la situation. Des producteurs d'or comme Agnico Eagle Mines ou Iamgold ont

gagné près de 10 % durant la séance, hier. On peut évoquer sans se tromper les qualités de refuge de l'or en période économique trouble.

Europe

Les Bourses européennes donnaient déjà le ton (rougeâtre) avant que sonne la cloche d'ouverture de Wall Street. Au final, la Bourse de Londres accuse une baisse de 1,71 % sur la semaine. La Bourse de Francfort s'est enfoncée de 4,57 %. La Bourse de Paris est à son plus bas niveau depuis six mois. L'euro accuse aussi le coup. La devise européenne est tombée sous 1,23 \$US pour la première fois depuis le début de juillet 2010, avant de se reprendre légèrement.

Les places européennes avaient déjà pris un mauvais départ hier qu'ont accentué les mauvaises nouvelles en provenance des États-Unis. Les interrogations sur l'avenir de la zone euro restent toujours aussi vives. À cela s'ajoutent des inquiétudes sur les économies émergentes, Chine en tête, qui commencent à souffrir de la récession en Europe.

« Les investisseurs soldent ainsi logiquement tous leurs actifs risqués en zone euro pour se réfugier vers des placements plus sûrs. Cette tendance perdurera tant qu'ils n'auront pas une vision plus claire de la situation en Europe », a commenté Alexandre Baradez, analyste chez Saxo Banque, en entrevue à l'AFP.

AFFAIRES 700

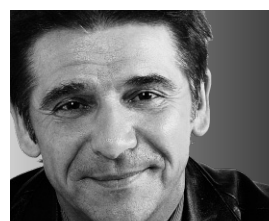
710 OCCASIONS D'AFFAIRES
TERRAIN à Québec, pour investisseur, 3,1 millions pc, Val-Bélair, 1 000 000\$, 514-808-2080.

714 FRANCHISES
QUALINET CONSTRUCTION
Vous êtes entrepreneur en construction et vous désirez porter nos couleurs? Avec notre franchise en reconstruction après sinistre.
Elen Pearson. 1-888-715-9911 qualinet.ca

715 FINANCEMENT
1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

450-688-5558 #256 - Sécur Finance.
Prêts hyp.: rés., locatifs, comm., construction.
www.securfinance.com

La RRQ à 60, 65 ou 70 ans ?



MICHEL GIRARD
CHRONIQUE

Vaut-il mieux demander sa rente de la Régie des rentes du Québec (RRQ) le plus tôt possible à partir de nos 60 ans ou attendre l'âge limite des 70 ans ? Ou doit-on tout simplement se contenter de l'âge « normal » de la retraite à 65 ans ?

Bien des lecteurs se posent « la » question depuis l'entrée en vigueur des changements majeurs que le gouvernement Charest a apportés au régime de la RRQ. Le montant maximum de la RRQ s'élève actuellement à 11 840 \$ pour la rente encaissable à partir de 65 ans, l'âge « normal » de la retraite.

Commençons par un résumé des changements. À partir de l'an prochain, la rente de la RRQ sera bonifiée de 8,4 % pour chacune des cinq années où l'encaissement de la rente est reporté à partir de notre 65^e année. À l'âge limite des 70 ans, un rentier encaissera ainsi une rente de 16 812 \$ en dollars d'aujourd'hui. La rente sera ainsi bonifiée de 42 % (5 années x bonification de 8,4 %).

À l'inverse, le préretraité qui va encaisser sa rente de la RRQ avant l'âge normal de 65 ans va subir une importante baisse. Présentement, le

préretraité de 60 ans encaisse une rente RRQ amputée de 30 %. Celle-ci est réduite de 6 % par année précédant la 65^e année. On parle donc cette année d'une rente de 8288 \$ pour le préretraité de 60 ans.

Le rentier en bonne santé qui n'attend pas après la rente de la RRQ pour manger et vivre décemment a généralement avantage à opter pour la rente tardive au lieu de la rente anticipée, selon la planificatrice financière Nathalie Bachand.

Cette réduction de la rente de la RRQ va s'accroître au fil des prochaines années. À compter de 2016, la réduction atteindra les 7,2 % par année devant la rente normale à 65 ans.

On parle donc d'une réduction de rente de 36 %. En dollars d'aujourd'hui, la rente de la RRQ passera à 7578 \$ au lieu de 8288 \$ comme c'est présentement le cas.

La grande question : à l'avenir, sera-t-il plus rentable pour le rentier de la RRQ d'encaisser en dollars d'aujourd'hui :

a) une rente réduite de 36 % à partir de 60 ans ;

b) une rente normale à compter de 65 ans ;

c) une rente bonifiée de 42 % à partir de 70 ans ?

Autrement dit, est-il plus payant pour le rentier d'encaisser une rente réduite sur une plus longue période ou d'encaisser une rente bonifiée sur une plus courte période ?

Selon Nathalie Bachand, planificatrice financière chez Bachand Lafleur Groupe conseil, le rentier en bonne santé qui n'attend pas après la rente de la RRQ pour manger et vivre décemment a généra-

des gains admissibles aux fins de la RRQ) ; une bonification de 8,4 % par année de report de l'encaissement de la rente après 65 ans ; une réduction annuelle de 7,2 % pour la rente anticipée avant 65 ans.

Le tableau donne comme point de départ une prestation annuelle débutant à 7373 \$ pour la rente commençant à 60 ans ; une prestation annuelle de 13 518 \$ pour la rente normale à 65 ans ; et une prestation de 22 524 \$ pour la rente tardive à 70 ans.

lement avantage à opter pour la rente tardive au lieu de la rente anticipée.

Dans un tableau comparatif qui tient compte des changements, M^{me} Bachand a projeté le montant des prestations annuelles qu'un rentier recevrait jusqu'à l'atteinte de ses 85 ans, selon qu'il opte pour la rente anticipée à 60 ans, la rente normale à 65 ans, et la rente tardive à 70 ans.

Le montant des rentes projetées dans son tableau repose sur les hypothèses suivantes : une inflation annuelle de 2,24 % ; une croissance annuelle de 3,25 % du MGA (maximum

Selon les projections de M^{me} Bachand (calculées en se basant sur les prestations RRQ versées en 2011 et réajustées en fonction des hypothèses précédentes), le seuil de rentabilité pour le préretraité à 60 ans est 71 ans. Rendu à cet âge, il aura encaissé la somme brute d'environ 100 000 \$ en prestations de la RRQ. C'est un montant similaire à la somme que le retraité régulier aurait encaissé à partir de ses 65 ans et ce jusqu'à ses 71 ans.

Passé les 71 ans, la rente normale (à 65 ans) devient globalement plus payante que la rente anticipée.

Quand on compare le montant des prestations accumulées à partir d'une rente normale à 65 ans et d'une rente tardive à 70 ans, on constate que le seuil de rentabilité de la rente normale est atteint à 78 ans. Le rentier aura reçu à ce moment-là une somme brute de quelque 219 000 \$. Par la suite, la rente tardive devient plus rentable pour le rentier, en termes de prestations accumulées.

Si on tient pour acquis que les trois rentiers encaissent des prestations de la RRQ jusqu'à l'âge de 85 ans. Voici le montant brut des prestations qu'ils recevraient, selon les projections de la planificatrice Bachand :

– le rentier de la rente anticipée à 60 ans : 256 699 \$

– le rentier de la normale à 65 ans : 357 839 \$

– le rentier de la rente tardive à 70 ans : 428 076 \$.

La planificatrice Bachand a également effectué une série de projections de revenu de la RRQ qui tenaient compte de l'impôt. Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'on arrive à des conclusions similaires. Avec une légère différence : le seuil de rentabilité est retardé d'une année ou deux.

Maintenant, une mise en garde s'impose. La décision d'opter pour une rente anticipée, normale ou tardive doit également tenir compte de divers autres facteurs : notre état de santé ; notre statut conjugal ; l'âge du conjoint ; notre revenu familial ; etc.

Pas facile, la planification de l'encaissement futur de sa rente de la RRQ !

L'économie canadienne progresse lentement

RUDY LE COURS

Malgré la forte activité dans la construction résidentielle et les investissements soutenus des entreprises, l'expansion réelle de l'économie canadienne a été contenue à 1,9 % en rythme annualisé, au premier trimestre.

Cette avancée modeste est la même que celle de l'automne, a indiqué Statistique Canada hier. Elle égale aussi celle des États-Unis et de l'Allemagne durant l'hiver. En un an, l'économie canadienne a progressé de 1,8 %.

Sur une base industrielle, le produit intérieur brut (PIB) réel a avancé de 0,1 % seulement en mars, après un recul de 0,2 % en février et une stagnation en janvier, ce qui a donné bien peu d'élan pour amorcer le deuxième trimestre. C'est avant tout le deuxième recul d'affilée de l'exploitation pétrolière et gazière qui a contenu l'expansion durant le mois. « Le faible point de départ de mars signifie que le deuxième trimestre ne sera guère brillant non plus, prédit Krishen Rangasamy, économiste à la Banque Nationale. Nous ne serions pas étonnés de voir qu'une troisième fois de suite, la hausse du PIB ne franchit pas la barre des 2 %. »

Si tel est le cas, ce sera bien inférieur au scénario d'avril de la Banque du Canada qui misait sur une expansion de 2,5 % durant l'hiver et le printemps. « Nous ne pensons pas pour autant que l'équipe de Mark Carney tremble dans ses culottes. Si on exclut le recul du secteur des ressources, la



Le deuxième trimestre a commencé avec beaucoup de mises en chantier au Canada, mais les exportations pourraient pâtir de la morosité des économies américaine et européenne.

croissance aurait été d'environ 2,4 %, soit bien des perspectives de la Banque », fait remarquer Emanuela Eneajor, économiste à la CIBC.

Le deuxième trimestre a commencé avec une forte création d'emplois et beaucoup de mises en chantier. Il se termine cependant sur un ralentissement marqué de l'économie américaine, une plongée en récession de l'Europe et une décélération de l'expansion des économies émergentes.

Les exportations canadiennes pourraient en pâtir, elles qui ont déjà retranché 0,6 % à l'expansion du premier

trimestre car la progression des importations a été beaucoup plus rapide que nos ventes à l'étranger.

Ce repli, jumelé aux politiques d'austérité d'Ottawa et des provinces qui ont retranché 1,7 point de pourcentage à l'expansion, a été en partie compensé par un bond surprise de la valeur des stocks, lequel a ajouté l'équivalent d'un point de pourcentage à l'expansion.

Certains experts y voient une inquiétude pour le trimestre en cours, car ils parient sur un déstockage. D'autres y voient plutôt le reflet d'une augmentation des commandes en carnet.

Chose certaine, le secteur manufacturier a bien fait au cours du trimestre.

En revanche, l'endettement élevé des ménages a pesé sur leur consommation qui a crû d'à peine 0,9 %, soit presque quatre fois moins que durant l'automne. Le taux d'épargne a d'ailleurs fondu à 2,9 %, le plus faible en cinq ans.

La demande intérieure finale, qui englobe la consommation, les investissements, le logement et les dépenses des gouvernements, a progressé de 1,3 % seulement, marquant un cinquième recul d'affilée. Le revenu intérieur brut réel, qui permet de mesurer les variations du pouvoir d'achat, a progressé

de 1,2 % seulement, en bonne partie à cause d'une détérioration des termes de l'échange. Autrement dit, les prix des biens importés ont augmenté plus vite que ceux de nos exportations.

Cette tendance va se poursuivre avec les replis des prix des biens de base qui reflètent le ralentissement mondial de l'activité économique. Exprimé en dollars courants, le PIB nominal a progressé de 2,5 % au premier trimestre, contre 6 % durant l'automne, ce qui est une mauvaise nouvelle pour les ministres des Finances. Le PIB nominal est une mesure de l'assiette fiscale et il avait chuté abruptement durant la dernière récession.

L'agence Bos achetée par Dentsu

ISABELLE MASSÉ
MARKETING-PUBLICITÉ

L'agence montréalaise Bos, aux créations publicitaires maintes fois primées, a été acquise par Dentsu, dont le bureau canadien est situé à Toronto. Elle est désormais baptisée DentsuBos. Aujourd'hui même, les 25 employés du bureau torontois de Bos, présent dans la Ville reine depuis une dizaine d'années, déménagent dans celui de Dentsu.

« Cette acquisition assure la pérennité de l'entreprise, mentionne Michel Ostiguy, maintenant chef de la direction de DentsuBos Canada et président de DentsuBos Montréal. On a ouvert à Toronto, à l'époque, avec nos propres moyens. Cette acquisition permet à Dentsu de combler une faiblesse au Québec, et à nous, de nous donner une accessibilité plus grande dans le reste du Canada. On ne peut pas dire qu'on n'y arrivait pas, mais pas avec le même succès qu'à Montréal. »

Bos a maintenant accès aux comptes publicitaires de Dentsu (chiffre d'affaires

de 25 milliards en 2011, en hausse de 3,3 %) tels Toyota, Lexus, Scion et Sapporo.

« Bos aurait eu 24 ans en octobre, note Michel Ostiguy. Depuis 15 ans, pas une année

scénarios, dont une fusion avec une agence indépendante, dit Michel Ostiguy. Mais ça n'allait jamais. Comme Dentsu se classe très fort mondialement sur le plan créatif,

« Cette acquisition assure la pérennité de l'entreprise. »

— Michel Ostiguy, chef de la direction de DentsuBos Canada

ne s'est terminée sans que nous ayons été approchés par un, deux ou trois groupes. »

Dans ce cas-ci, c'est Bos qui a pris contact avec Dentsu. « On a analysé plusieurs

ces dirigeants ont un grand respect pour l'entrepreneuriat et la création », mentionne-t-il.

Parallèlement, depuis deux ans, Dentsu Canada cherchait à mettre un pied

au Québec. « L'agence avait besoin d'une solide base francophone au pays, soutient Bob Shropshire, président du Conseil d'administration de DentsuBos Canada. En travaillant par marché, par client, nous pouvons ainsi promettre un service de meilleure qualité. »

En 2011, le chiffre d'affaires de Bos, sixième agence en termes d'employés au Québec selon le Guide annuel de la COM, a connu une croissance de 10 %.

Les bureaux montréalais et torontois de DentsuBos comptent désormais chacun 130 employés.

DentsuBos Canada aspire dans la prochaine année à un chiffre d'affaires de 30 à 40 millions de dollars.

PLUS-VALUE

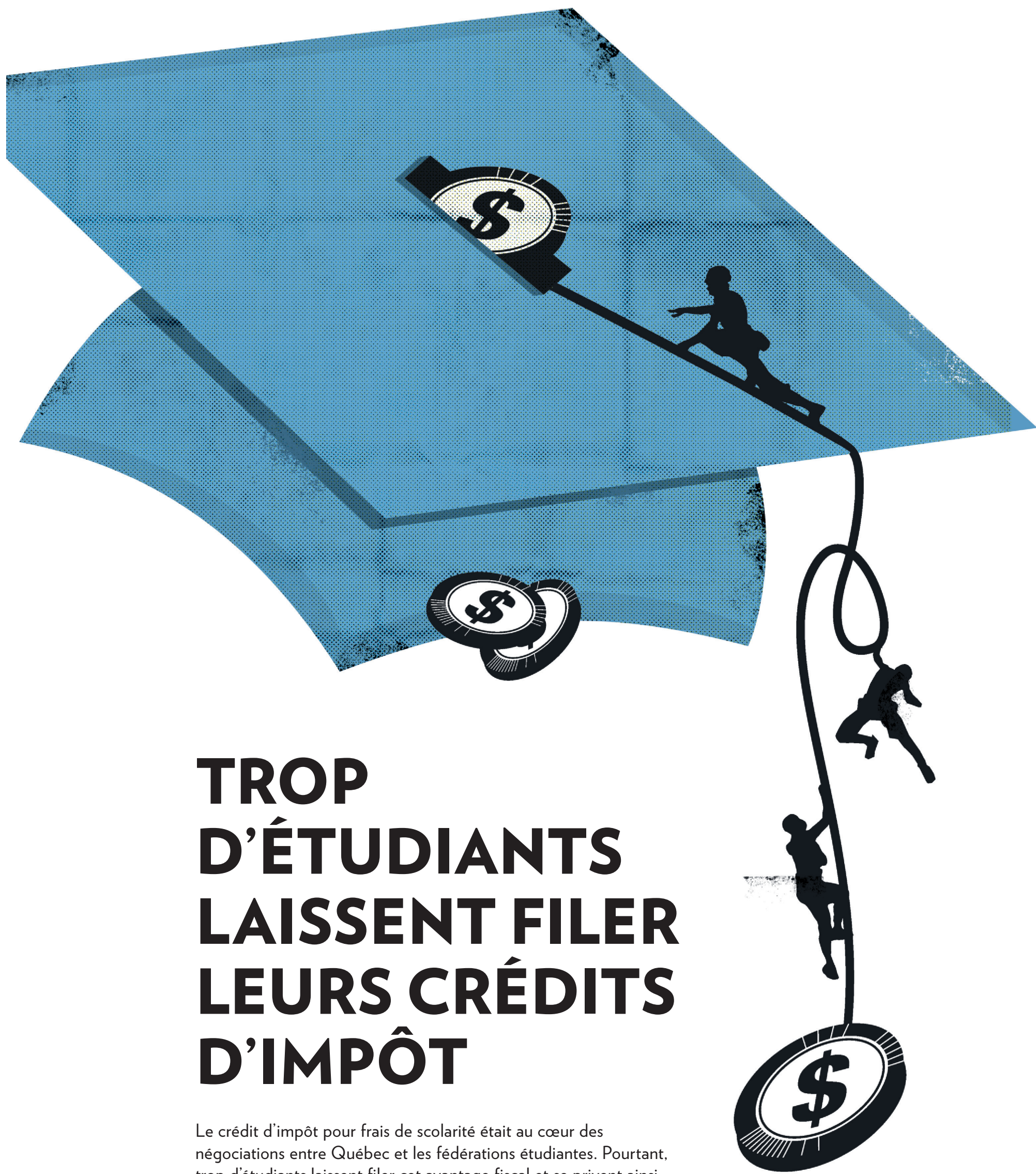
POUR MIEUX GÉRER VOS PLACEMENTS

Il est maintenant « clair pour chacun que les politiques du président Obama n'ont pas atteint leurs objectifs et que l'économie d'Obama écrase les classes moyennes ».

— Le candidat républicain à la présidence des États-Unis, Mitt Romney



PHOTO REUTERS



TROP D'ÉTUDIANTS LAISSENT FILER LEURS CRÉDITS D'IMPÔT

Le crédit d'impôt pour frais de scolarité était au cœur des négociations entre Québec et les fédérations étudiantes. Pourtant, trop d'étudiants laissent filer cet avantage fiscal et se privent ainsi de centaines, voire de milliers de dollars d'économies d'impôt. Coup d'œil sur cette variable méconnue dans le débat sur la hausse des droits de scolarité.



STÉPHANIE GRAMMOND

Les négociations entre Québec les étudiants ont frappé un mur jeudi. Pour atténuer la hausse des droits de scolarité, le gouvernement songeait à réduire le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Les étudiants auraient voulu aller plus loin, de manière à annuler la hausse pour les deux premières années.

Or, il semble que bien des étudiants ne soient pas au courant de ce crédit qui est pourtant au centre des débats. Certains étudiants omettent carrément de faire leur déclaration de revenus, ou alors, ils ne la font pas correctement. Ils se privent ainsi de centaines, voire de milliers de dollars d'économies d'impôt.

« Il n'est pas rare de voir des gens qui n'ont pas fait leur déclaration et qui viennent nous rencontrer », affirme André Boulais, auteur du livre *Réduisez vos impôts*. Le cas type: un étudiant qui a gagné des revenus de 10 000 \$ et qui se dit: « Ça ne me donne rien de faire ma déclaration cette année parce que je n'ai pas à payer d'impôts », raconte le fiscaliste.

Grave erreur. Cet étudiant se prive probablement d'économies d'impôt de plus de 2000 \$ (voir encadré et tableau).

D'autres étudiants prennent le temps de faire leur déclaration de revenus. « Mais est-ce qu'ils la font comme il faut? Il est possible que des jeunes fassent leur déclaration, juste pour avoir des crédits d'impôt remboursables (TPS, solidarité) sans savoir qu'ils peuvent avoir droit à d'autres crédits plus tard, en remplissant les annexes », avance la fiscaliste Danièle Boucher.

Contrairement aux crédits de TPS et de solidarité qui sont versés même à ceux qui ne paient pas d'impôt, les crédits pour frais de scolarité ne sont pas remboursables, ce qui signifie qu'ils n'ont aucune valeur immédiate pour les étudiants qui ne paient pas d'impôt. Mais les crédits peuvent être reportés et utilisés plus tard lorsque les étudiants auront des impôts à payer.

Sauf qu'il ne faut pas les oublier. « On voit des gens qui gagnent 30 000 \$ ou 40 000 \$ depuis quelques années et qui laissent traîner des crédits inutilisés de plusieurs milliers de dollars. Ça reste dans leur dossier. L'avis de cotisation précise qu'il y a des droits de scolarité inutilisés. Mais ce n'est pas tout le monde qui prête attention à cela », dit M. Boulais.

L'étudiant peut aussi transférer les crédits à ses parents qui pourront bénéficier immédiatement de l'économie d'impôt.

« Le crédit est transférable, oui. Mais il faut que l'étudiant fasse sa déclaration de revenus et qu'il remplisse les annexes. Si l'étudiant ne demande pas le transfert dans sa déclaration, le parent n'en verra jamais la couleur », dit M^{me} Boucher.

« Souvent, les parents ne savent même pas de quoi il en retourne, surtout pour la première année d'études postsecondaires », constate la fiscaliste.

Il faut dire qu'autrefois, les institutions envoyaient par la poste les feuillets fiscaux pour les droits de scolarité. Désormais, l'étudiant doit imprimer lui-même les relevés pour fins fiscales dans son dossier sur l'internet. « Ce n'est pas tout le monde qui a la discipline de le faire », note M. Boulais.

Revenu Québec est incapable d'évaluer le pourcentage des étudiants qui ne réclament pas les crédits auxquels ils auraient droit.

Mais on sait que le gouvernement du Québec a remis 95 millions de dollars en crédit d'impôt pour frais de scolarité aux étudiants, ainsi que 41 millions à leurs parents, puisque le crédit est transférable. La dépense fiscale s'élève donc à 136 millions, pour 2010.

UN GRAPHIQUE VAUT 1000 MOTS

Quand le découragement allège le chômage

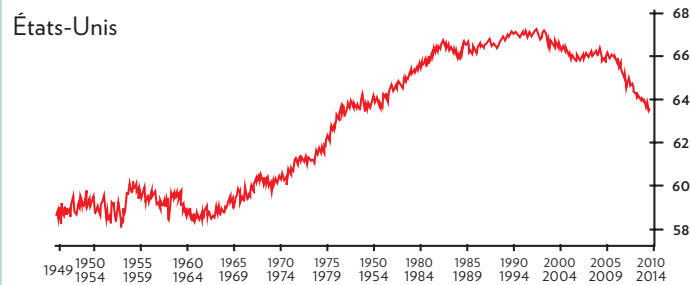
Le taux de chômage américain a reculé durant la présente période d'expansion économique essentiellement parce que de nombreuses personnes ont cessé de se chercher un emploi, calcule Albert Edwards, stratège global pour la Société

Générale. Le taux d'emploi des 16 à 64 ans s'établissait en avril à 63,6%, soit plus de 2 points de pourcentage sous le niveau atteint en 2009, ce qui correspond à la fin de la dernière récession aux États-Unis. Ce déclin est le plus élevé jamais enregistré

durant une période de croissance au cours des six dernières décennies. Le stratège estime que le taux de chômage américain atteindrait 12,8% si le niveau de participation au marché de l'emploi atteignait 67%.

— Source: Bloomberg

TAUX DE PARTICIPATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI



REEMPLIR SA DÉCLARATION DE REVENUS, C'EST PAYANT

STÉPHANIE GRAMMOND

Les étudiants peuvent récupérer beaucoup d'argent en faisant leurs impôts de la bonne façon. Par exemple, un étudiant de 19 ans qui a gagné 10 000\$ en travaillant à temps partiel recevra davantage que ce qu'il a payé en droits de scolarité, selon les calculs de Luc Godbout, professeur de fiscalité à l'Université de Sherbrooke.

Tout d'abord, Québec et Ottawa accordent respectivement un crédit d'impôt de 20% et 12,5% pour les droits de scolarité postsecondaires, ce qui fait une économie d'impôt de 705\$ pour un étudiant inscrit à temps plein à l'université qui paie 2168\$ de droits de scolarité.

En plus, Ottawa accorde un montant forfaitaire pour études et manuels scolaires. Les étudiants qui fréquentent le collège ou l'université à temps plein ont droit à un crédit de 12,5% calculé sur une somme de 465\$ par mois d'études. Pour huit mois d'études, le crédit représente une économie d'impôt de 465\$. Pas besoin de fournir de facture.

Si l'étudiant ne paie pas d'impôt, il peut reporter les crédits à plus tard ou les transférer à ses parents.

Mais ce n'est pas tout. L'étudiant qui a gagné des revenus de 10 000\$ a droit à une prime au travail de 532\$ qui vise à

encourager les travailleurs qui ont peu de revenus.

Ottawa verse aussi un crédit de TPS qui permet aux étudiants de 19 ans et plus de toucher 291\$ par année. De son côté, Québec verse le crédit à la solidarité qui regroupe les anciens crédits d'impôts fonciers et de TVQ. Les étudiants de 18 ans et plus peuvent aller chercher 265\$.

Au total, l'étudiant recevra donc 2258\$ en faisant sa déclaration d'impôt. C'est sans compter d'autres cadeaux fiscaux:

> **Déménagement:** Les étudiants qui déménagent pour occuper un emploi d'été ont droit à une déduction fiscale pour les frais de déménagement.

> **Laissez-passer de transport:** Ottawa accorde un crédit pour le transport en commun, mais comme il s'agit d'un crédit non remboursable, il n'a aucune valeur pour ceux qui n'ont pas d'impôt à payer. Toutefois, les enfants de 18 ans et moins peuvent transférer le crédit fédéral de 12,5% à leurs parents.

> **Crédit pour les frais d'intérêt:** Pour aider les diplômés à rembourser leurs dettes d'études, les gouvernements offrent un crédit d'impôt (20% Québec, 12,5% Ottawa) pour les frais d'intérêt sur le prêt étudiant.

COMBIEN RÉCUPÈRE UN ÉTUDIANT AVEC SA DÉCLARATION DE REVENUS?

Pour un étudiant de 19 ans à temps plein qui gagne 10 000\$ de revenus d'emploi

Crédit à la solidarité	265\$
Prime au travail	532\$
Crédit TPS	291\$
Crédit frais de scolarité fédéral	271\$
Crédit frais de scolarité provincial	434\$
Crédit fédéral pour études et manuels	465\$
Économie d'impôt totale	2 258\$

NB: Calculs pour l'année 2012, considérant des droits de scolarité de 2168\$ et un crédit provincial de 20%. Québec a l'intention de réduire le taux de 20% à 16,5%.

ABOLIR OU RÉDUIRE LE CRÉDIT?

STÉPHANIE GRAMMOND

Devrait-on abolir ou réduire le crédit d'impôt pour frais de scolarité afin d'atténuer la hausse annoncée des droits universitaires?

Pour favoriser l'accessibilité aux études, Québec a déjà offert de bonifier le programme de bourses en rognant le crédit d'impôt pour droits de scolarité qui devrait fondre de 20% à 16,5%. Cela représente un transfert de richesse de 39 millions de dollars qui profitera à environ 44 000 étudiants de familles à revenus plus modestes, selon le ministère de l'Éducation.

Cette semaine, Québec a offert de réduire le crédit jusqu'à 13%, cette fois pour adoucir la hausse annuelle des droits de scolarité de 254\$ à 219\$ pour l'ensemble des étudiants. Les fédérations étudiantes voulaient aller plus loin, de manière à annuler la hausse des droits de scolarité pour les deux premières années.

«Il faut trouver une sortie de crise. Une des pistes est d'aller sur le terrain de la fiscalité.

Chaque baisse d'un point du taux du crédit représente environ 11 millions de dollars», évalue le fiscaliste Luc Godbout.

Aplanir l'augmentation des droits de scolarité en réduisant le crédit d'impôt est une opération à coût nul. Cela ne changerait rien pour les familles nanties qui ont les moyens de payer les droits au début de l'année, et d'attendre le crédit avec leur remboursement d'impôt.

«Mais pour ceux qui ont de faibles revenus, ça favoriserait l'accessibilité», croit M. Godbout. Pour eux, il est plus difficile de payer des droits de scolarité élevés et d'attendre un crédit d'impôt qui ne viendra peut-être que dans plusieurs années. Sans compter ceux qui oublient de le réclamer.

Par contre, en réduisant le crédit pour aplanir la hausse des droits, les Québécois perdent au change au fédéral. Déjà, les Québécois reçoivent moins que les Ontariens de la part d'Ottawa parce que les droits de scolarité sont plus faibles, souligne M. Godbout.

Autre option: Québec pourrait rendre le crédit remboursable pour que tous les étudiants le récupèrent rapidement, qu'ils soient riches ou pauvres, qu'ils aient des impôts à payer ou non.



PRÉCISION

Voici la photo de Benoît Durocher, vice-président exécutif et chef stratège d'Addenda Capital, qui aurait dû accompagner notre chronique *Sur le radar* de la semaine dernière. Nos excuses.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

SUR LE RADAR

Chaque samedi, un financier répond à nos questions. Il donne sa lecture des marchés, offre son point de vue sur la Bourse et lance quelques conseils d'investissement. Cette semaine, **Sylvain Ratelle, de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.**

La Bourse, les ailes coupées en mai

STÉPHANIE GRAMMOND

Q: À votre avis, quel est l'événement le plus significatif des derniers jours à la Bourse?

L'incapacité de l'Europe à trouver une solution a amené encore de la volatilité dans les marchés. En plus, les données montrent que l'économie n'est pas aussi forte que prévu aux États-Unis et en Chine.

Jeudi, le taux de croissance du PIB américain au premier trimestre a été révisé à la baisse, de 2,2% à 1,9%. La consommation a aussi été revue à la baisse, de 2,9% à 2,7%. Et l'indice des directeurs d'achats de la région de Chicago a déçu les investisseurs. On s'attendait à 57, mais l'indice n'a atteint que 52, son plus bas niveau depuis près de trois ans. Mais l'indice demeure au-dessus de la barre de 50, ce qui ne signale pas de récession. Et puis, en Chine, la production manufacturière est en baisse pour le septième mois consécutif. Depuis son sommet du 1^{er} mai, le Dow Jones a perdu pratiquement 1000 points, glissant d'environ 13 300 à 12 300 points. Cette baisse d'environ 7,5% en mai constitue un revirement important de la tendance boursière.

Q: Quel indicateur suivez-vous le plus attentivement en ce moment?

Je regarde les écarts de taux entre les émetteurs d'obligations les plus solides, comme les États-Unis ou l'Allemagne, et les émetteurs plus à risque, comme certains pays européens ou les obligations de sociétés à rendement élevé. En Allemagne, les taux des obligations à court terme sont pratiquement à zéro, parce que les investisseurs recherchent la sécurité. Aux États-Unis, les taux des obligations de 10 ans ont fondu à 1,59%, pratiquement un plancher historique.

Mais pendant ce temps, en Espagne, les taux ont grimpé jusqu'à 6,6%, une hausse de presque 2 points de pourcentage depuis le début du mois de mars. Ces dernières années, lorsque les taux d'intérêt d'un pays ont atteint 7%, c'est devenu insupportable et la Banque centrale européenne a dû intervenir.

Q: Que feriez-vous avec 10 000\$ à investir?

Je cherche toujours une combinaison de valeur, de qualité et de momentum pour me guider dans la répartition tactique des actifs.

J'achète des actions lorsque la Bourse est supérieure à sa moyenne mobile des 40 dernières semaines, et que la moyenne mobile elle-même est à la hausse. Cela permet d'éviter les grandes baisses du marché et d'être présent lorsque la Bourse a une tendance positive. Cette stratégie permet d'ajouter 4 à 5% par année au rendement de votre portefeuille, tout en exigeant peu de rééquilibrage (une fois par année environ).

Aujourd'hui l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto est à environ 11 400 points, et la moyenne mobile à 12 100 points, avec une tendance à la baisse. Il n'est pas impossible qu'il y ait un rebond au cours des prochaines semaines, parce que les actions commencent à être survendues. Mais la tendance de fond reste à la baisse depuis un an.

Dans cette optique, je préfère rester prudent. Un investisseur avec un profil 50% actions/50% obligations pourrait réinvestir dans des obligations provinciales de 3 à 5 ans, par exemple.

Q: Quel placement évitez-vous à tout prix?

Il ne faut pas chercher le rendement pour le rendement. Les investisseurs ont besoin de revenus: ils s'intéressent aux obligations à haut rendement, aux actions qui versent un dividende élevé... mais ce dividende est peut-être insoutenable. Il faut s'assurer que le rendement soit de qualité. Sinon, c'est une stratégie très dangereuse. Un rendement plus élevé est souvent associé à un risque plus élevé. Et je ne crois pas que le moment soit propice pour prendre des risques.

Q: Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus présentement?

Pour terminer sur une note positive, je dirais qu'on sous-estime la qualité du bilan et l'évaluation avantageuse de certaines grandes sociétés, surtout américaines, comme Apple, Microsoft, Intel ou Pfizer. Ce sont des meneurs de marché qui ont énormément d'encaisse, très peu de dettes, et dont l'action se négocie à seulement 10 fois les profits. Il y a beaucoup de valeur dans le marché. Le problème, c'est qu'il y a aussi beaucoup de risques macroéconomiques difficiles à prévoir. Il faut jongler avec tout ça.



Après avoir travaillé 25 ans dans l'industrie du placement, notamment comme gestionnaire de portefeuille chez Sprott, **Sylvain Ratelle** a accédé au poste de vice-président et stratège de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, en 2011. La firme de courtage compte une centaine de conseillers en placement qui gèrent environ 2 milliards de dollars.

LA PRESSE AFFAIRES

SOUS LA LOUPE

Une nouvelle maison pour financer leur retraite

ISABELLE DUCAS
COLLABORATION SPÉCIALE

Comme bien des propriétaires de maison, les Montréalais Michel et Luc ont observé avec satisfaction leur résidence prendre de la valeur au cours des 10 dernières années. « Nous l'avons payée 134 000\$ en 2001 et elle vaut aujourd'hui 350 000\$. Nous avons connu une belle période de croissance dans l'immobilier, tandis que nos placements progressaient beaucoup moins rapidement », dit Luc.

À 12 ans de sa retraite, le couple se demande s'il ne devrait pas miser encore plus sur l'immobilier pour se constituer un bon pécule en prévision de ses vieux jours. Tous deux employés du gouvernement du Québec, Michel et Luc ont songé à un plan, qu'ils aimeraient valider auprès d'un expert.

Ils envisagent de vendre leur maison – dont ils viennent de finir de payer l'hypothèque – pour acheter une propriété d'environ 550 000\$. Ils vendraient ensuite cette maison en 2024 pour acheter un condo de 500 000\$ à Québec, où ils veulent s'installer en quittant le monde du travail. Ils ont aussi comme projet de retraite de passer quatre mois par année en Californie pour fuir l'hiver et de voyager en Europe chaque année. Ce projet tient-il la route?

Oui, répond Josée Laframboise, planificatrice financière pour BMO Groupe financier. « Michel et Luc pourront compter sur de bons revenus à la retraite, quelle que soit leur décision, dit-elle. Mais ils doivent être conscients que l'achat d'une propriété plus chère les obligera à se serrer la ceinture pendant quelques années. » Comme employés du gouvernement, ils jouissent d'une bonne caisse de retraite. Michel pourra compter sur une rente de retraite équivalente à 70% de son salaire, mais Luc n'aura que 45% de son salaire, puisqu'il n'occupe son emploi actuel que depuis quelques années seulement.

Pour leur permettre de faire leurs choix en toute connaissance de cause, Josée Laframboise a comparé deux scénarios. D'abord, s'ils vendent

leur maison 350 000\$ pour en acheter une nouvelle au prix de 550 000\$, ils devront contracter un prêt hypothécaire de 200 000\$. Pour que cette nouvelle hypothèque soit remboursée le jour où ils prendront leur retraite, M^{me} Laframboise suggère un amortissement de 12 ans. En optant pour un taux fixe de 3,5%, les mensualités s'élèveraient à 1700\$ pour les cinq prochaines années. C'est plus élevé que les mensualités de 1260\$ qu'ils payaient pour leur maison actuelle. « Comme leur budget ne semble pas être trop serré, ils devraient être en mesure de payer ces 440\$ de plus par mois, mais ils doivent être conscients qu'il y aura un effort à faire », dit la planificatrice financière.

Si le couple déménage dans une maison plus chère, il devra payer plus d'impôt foncier et aura sans doute des factures de chauffage et d'électricité plus élevées. Tous ces coûts risquent d'annuler les avantages de cette option.

En plus de l'achat de la nouvelle résidence, Josée Laframboise calcule que les deux hommes continueront de faire leurs contributions REER habituelles pour les 12 prochaines années (3400\$ par année pour Luc, 3300\$ pour Michel), et qu'ils prendront le maximum de CELI (5000\$ par année chacun).

En 2024, lorsqu'ils prendront leur retraite et vendront leur résidence, celle-ci aura pris de la valeur. Mais le couple ne doit pas s'attendre à une hausse semblable à celle des dernières années. « Si la région de Montréal a connu une forte croissance immobilière depuis quelques années, rien ne garantit que ce rythme se maintiendra à long terme, souligne M^{me} Laframboise. Les prévisions pour les prochaines années seront plus modestes et se situeront plus près de l'inflation. » En utilisant des hypothèses prudentes, elle estime que la

propriété pourrait être vendue 691 000\$.

En plus de cette somme, Michel et Luc auront accumulé 292 000\$ dans leurs REER, et 187 000\$ dans leurs CELI, pour un total de 1 170 000\$ (sans compter leur caisse de retraite d'employés du gouvernement).

Voyons voir maintenant ce qui se passerait s'ils conservaient leur maison actuelle jusqu'à la retraite. Comme l'hypothèque est maintenant payée, ils auront suffisamment de marge de manœuvre financière pour se prévaloir de leurs cotisations inutilisées au REER (41 000\$) et au CELI (27 000\$), soit un total de 68 000\$. En calculant les remboursements d'impôts auxquels ils peuvent s'attendre, ces contributions leur coûteraient 52 000\$, qu'ils pourraient si nécessaire financer au moyen de leur marge de crédit hypothécaire.

Au moment de la retraite, le couple pourra vendre sa maison 440 000\$. Il aura aussi accumulé 370 000\$ dans ses REER et 238 000\$ en CELI, pour un total de 1 048 000\$. C'est 122 000\$ de moins qu'avec le premier scénario.

Avant de prendre leur décision, Michel et Luc doivent prendre d'autres éléments en considération. M^{me} Laframboise n'a pas calculé toutes les dépenses qui accompagnent la vente et l'achat d'une propriété: frais de notaire, commission de l'agent immobilier (si nécessaire), déménagement, achat de mobilier, décoration, etc. De plus, s'ils déménagent dans une maison plus chère, ils devront payer plus d'impôt foncier et auront sans doute des factures de chauffage et d'électricité plus élevées. Tous ces coûts risquent d'annuler les avantages de la première option.

Le couple peut toujours faire le pari que la valeur de sa future maison augmentera plus vite que l'inflation, surtout s'il a vraiment envie de déménager dans une résidence plus luxueuse. Mais il doit se demander si le jeu en vaut la chandelle.

Leurs autres projets, notamment l'achat d'un condo pour passer leur retraite à Québec, les hivers sous le soleil de Californie et les autres voyages, devraient être à la portée de leur budget.

LA QUESTION

« Devons-nous acheter une propriété de plus grande valeur maintenant, dans le but de la revendre au moment de prendre notre retraite dans 12 ans, ou encore privilégier les placements financiers? Quelle option nous rendra plus riches à 65 ans? »

LES DONNÉES

Michel, 49 ans
Salaire : 72 500 \$

Actifs
RREGOP (caisse de retraite des employés du gouvernement) : 79 600 \$
REER : 26 000 \$
CELI : 4000 \$
Maison : 175 000 \$ (50 % de la propriété de 350 000 \$)

Passif
Marge de crédit hypothécaire : 4000 \$

Luc, 52 ans
Salaire : 72 500 \$

Actifs
RREGOP (caisse de retraite des employés du gouvernement) : 37 300 \$
REER : 72 000 \$
CELI : 11 000 \$
Maison : 175 000 \$ (50 % de la propriété de 350 000 \$)

Passif
Marge de crédit hypothécaire : 4000 \$

« Si la région de Montréal a connu une forte croissance immobilière depuis quelques années, rien ne garantit que ce rythme se maintiendra à long terme. Les prévisions pour les prochaines années seront plus modestes et se situeront plus près de l'inflation. »



JOSÉE LAFRAMBOISE
Planificatrice financière, BMO Groupe financier

ÉCRIVEZ-NOUS! Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique « Sous la loupe ».

VOICI NOTRE ADRESSE

À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
ou notre courriel : avosaffaires@lapresseaffaires.com

LES BONS COMPTES FONT LES BONS AMIS

Quand la rouille gruge votre auto... et votre portefeuille



STÉPHANIE GRAMMOND

LE PRODUIT
Une Nissan Altima 2005.

LE HIC
Vingt et un mois après l'échéance de la garantie, le propriétaire a découvert que le plancher était perforé par la rouille.

« Il y a un trou d'environ 18 par 10 pouces. » – Jean-René Nadeau

AU BOUT DU COMPTE
Les modèles 2005-2006 sont très vulnérables à la rouille, confirme l'APA, l'Association pour la protection des automobilistes. Heureusement, Nissan Canada a accepté de couvrir le prix de la réparation, soit 1250\$, à la suite de l'intervention de *La Presse*.

Lors d'un changement de pneus, Jean-René Nadeau a fait une fâcheuse découverte. Alors que sa voiture était juchée sur l'élevateur, le mécanicien s'est aperçu que la corrosion avait percé un trou d'environ 18 sur 10 pouces

à travers le plancher de sa voiture, une Nissan Altima 2005. Pas de chance: la garantie de cinq ans offerte par le constructeur était expirée depuis 21 mois.

La réparation coûterait 1250\$, selon Longueuil Nissan, chez qui M. Nadeau a fait l'entretien du véhicule jusqu'en 2008. Le concessionnaire a demandé à Nissan Canada de faire un geste, mais la représentante a refusé de rembourser le coût de la réparation.

Or, M. Nadeau estime qu'il est anormal qu'une voiture ayant roulé à peine 33 000 kilomètres soit rouillée à ce point. Plusieurs clients de Nissan se plaignent d'un problème semblable sur différents sites internet comme www.nissanproblems.com.

Justement, l'Association pour la protection des automobilistes (APA) considère que les modèles Nissan Altima 2005-2006 sont très vulnérables à la rouille. « Le plancher peut rouiller de l'intérieur à cause d'une faible protection antirouille d'usine et de l'accumulation d'eau et de sel », indique l'APA dans le numéro spécial de *Protégez-Vous* sur les véhicules d'occasion.

M. Nadeau souhaite que Nissan paie la note. Dans des situations comparables, d'autres constructeurs ont déjà offert une prolongation de garantie à l'ensemble de leurs clients. Par exemple, les Mazda 3 et 5 ont eu de sérieux problèmes de rouille sur les ailes. Mazda a prolongé la garantie jusqu'à six ans pour le premier propriétaire.

Précisons que même lorsque la garantie est échue, le constructeur ne peut pas se laver les mains des défauts de construction.

Au Québec, les articles 37 et 38 de Loi sur la protection du consommateur (LPC) stipulent qu'un produit doit pouvoir servir à un usage normal pour une durée raisonnable. Mais évidemment, seul un tribunal peut déterminer ce qui est raisonnable ou pas. Et M. Nadeau préférerait ne pas avoir à se rendre aux petites créances pour faire appliquer la garantie légale prévue par la LPC.

Heureusement, ce ne sera pas nécessaire. Après l'intervention de *La Presse*, Nissan Canada a rapidement offert de payer la réparation. « Tout client Nissan qui a le sentiment que son véhicule est atteint de façon prématurée

par la corrosion est invité à contacter son concessionnaire Nissan. Chaque demande est ensuite étudiée au cas par cas et une décision est prise en fonction des conditions particulières à chaque véhicule », nous a affirmé le porte-parole de Nissan Canada, Didier Marsaud.

Prévention

Par ailleurs, les automobilistes peuvent prendre certaines précautions pour éviter que la rouille grignote leur véhicule... et leur portefeuille.

« Pour éviter que le plancher devienne détrempe, on peut installer des tapis en caoutchouc, durant l'hiver, et même déposer du papier journal sous le tapis pour absorber l'humidité », suggère Michel Brais, conseiller à l'APA.

Il faut également éviter de stationner le véhicule dans un garage chauffé durant l'hiver. « C'est la pire chose! », s'exclame M. Brais. La gadoue liquide du printemps est l'ennemi numéro un des voitures. Quand on stationne son auto dans un garage chauffé, c'est comme un petit printemps chaque fois que la neige fond.

Pour les conducteurs qui veulent conserver leur véhicule

longtemps, il vaut la peine de procéder à un traitement antirouille. « Même quand on achète un véhicule d'occasion, il n'est jamais trop tard pour procéder au traitement », dit M. Brais.

Certains véhicules, comme la Mitsubishi Lancer, ont des problèmes d'adhérence de peinture. La moindre roche fera écailler la peinture qu'il faudra réparer avec un pinceau pour éviter que la rouille s'en mêle.

Les conducteurs qui rouillent souvent sur l'autoroute peuvent prévenir les dégâts en collant un film translucide sur les parties les plus vulnérables de la carrosserie. « C'est plus esthétique qu'un déflecteur noir », souligne M. Brais.

Vous êtes tombé dans un piège? Vous souhaitez dénoncer des pratiques commerciales douteuses? Faites-nous part de vos problèmes de consommation. Écrivez-nous en fournissant vos coordonnées. Notre adresse :

À VOS AFFAIRES
La Presse / Rédaction, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 1K9
Notre courriel :
avosaffaires@lapresseaffaires.com
a/s Stéphanie Grammond
514-285-7000

BRIAN McMANUS, PDG DE STELLA-JONES

SUR LES RAILS DE LA PROFITABILITÉ

Brian McManus est devenu président et chef de la direction de Stella-Jones le 1^{er} juin 2001, avec le mandat de redresser les activités du fabricant de traverses de chemin de fer et de poteaux d'utilités publiques. L'entreprise ne faisait pas d'argent, son action s'échangeait à 2 \$, il fallait mettre de l'ordre dans la maison. Depuis qu'il est en poste, Stella-Jones a enregistré 11 années consécutives de profits records et son action a franchi cette semaine le cap des 53 \$.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
GRANDE
ENTREVUE

Rien ne prédisposait pourtant Brian McManus à devenir le redoutable opérateur qu'il est aujourd'hui. Fils du banquier Ray McManus, ex-PDG de la Banque Laurentienne, Brian McManus décide d'acheter un garage après ses études en finances et en commerce.

«Je n'étais pas vraiment un pro de la mécanique, mais je voulais avoir mon entreprise. J'avais vraiment les mains dedans chaque jour. J'ai aussi ouvert un mini-entrepôt commercial. Après quatre ans, j'ai finalement décidé de faire mon MBA.

«Une fois mon cours terminé, j'ai vendu mon garage et je me suis joint à Cafu, une banque d'affaires privée qui avait Stella-Jones comme client. C'est là que j'ai été appelé à établir un plan de redressement et on m'a finalement proposé le poste de président», résume Brian McManus.

Stella-Jones est le résultat d'une coïncidence particulière. C'est la société papetière Domtar qui exploitait quatre usines de traverses de chemin de fer qui a décidé de vendre cette division en 1993.

L'entreprise familiale italienne Stella s'est associée à la société familiale écossaise Jones pour créer Stella-Jones qui a procédé à un premier appel public à l'épargne en 1994.

«Nos deux propriétaires sont

des entreprises de quatrième et de cinquième génération. Ils sont d'une grande fidélité, mais ils ont finalement décidé de monétiser partiellement leur investissement en vendant cette année 2 millions d'actions. Il leur en reste encore 6 millions et ils contrôlent maintenant 38% de l'entreprise», souligne le PDG.

Un adepte du régime minceur

Comment Brian McManus s'y est-il pris pour orchestrer le changement radical qui s'est effectué chez Stella-Jones, et ce, dès la première année de son mandat?

«C'est simple, je passais des semaines entières dans nos usines pour bien comprendre l'opération. Quand je suis arrivé en poste, on avait cinq usines (à Delson, en Nouvelle-Écosse, en

Brian McManus est un adepte du régime minceur. À preuve, le siège social de l'entreprise dans l'arrondissement de Saint-Laurent compte 14 employés pour superviser 19 usines, 1 distillerie de goudron, 3 centres de collectes de traverses usagées, 2 centres de distribution, 3 usines d'écorçage de poteaux, répartis dans 6 provinces et 15 États américains.

Ontario et deux en Colombie-Britannique) et 320 employés. J'ai tout vérifié et revérifié. Nos clients, nos contrats, nos coûts d'exploitation.

«J'ai abandonné nos exportations outre-mer. On ne faisait pas d'argent avec ça, mais on assumait un coût d'opportunité en gardant nos machines occupées sur de mauvais contrats. J'ai aussi, dès la première année, réduit nos effectifs de 320 à 240 employés. On avait beaucoup trop de monde pour l'opération qu'on menait», expose-t-il.

Brian McManus est un adepte du régime minceur.

«Le Plan Nord va nous occuper, les routes devront être bordées de poteaux de transport et le nouveau chemin de fer tout comme l'élargissement des lignes existantes vont nous donner beaucoup de travail», prévoit Brian McManus, PDG de Stella-Jones, fabricant de traverses de chemin de fer et de poteaux d'utilités publiques.

À preuve, le siège social de l'entreprise dans l'arrondissement de Saint-Laurent compte 14 employés pour superviser 19 usines, 1 distillerie de goudron, 3 centres de collectes de traverses usagées, 2 centres de distribution, 3 usines d'écorçage de poteaux, répartis dans 6 provinces et 15 États américains.

Parce qu'en 11 ans, Stella-

observer lorsqu'il cherche à conclure une transaction. Il me montre la page où sont rédigés de façon manuscrite les trois commandements.

«Il faut que ce soit dans notre groupe de produits cible: les poteaux et les traverses; il faut payer un multiple raisonnable; il doit y avoir des synergies réalisables sur-le-champ», peut-on

son industrie. «Les poteaux de téléphone ou de transport d'électricité ont une durée de vie de 50-60 ans. C'est l'âge de la plupart des banlieues des grands centres urbains d'Amérique du Nord, comme Laval et Longueuil. Il va y avoir beaucoup de remplacement», fait-il valoir.

Dans le secteur du rail, 90% du chiffre d'affaires de Stella-Jones est accaparé par le marché du remplacement. Les traverses en bois créosoté ont une durée de vie de 20 ans.

Chaque année, il faut donc toujours remplacer de larges tronçons de lignes de fret comme de passagers, partout en Amérique du Nord. Même le Brésil s'intéresse aujourd'hui aux traverses de Stella-Jones.

«Le Plan Nord va aussi nous occuper, les routes devront être bordées de poteaux de transport et le nouveau chemin de fer, tout comme l'élargissement des lignes existantes, vont nous donner beaucoup de travail», prévoit le PDG de Stella-Jones.

Parallèlement à ses deux produits phares, Stella-Jones fabrique également du bois traité qui sert à la construction. C'est l'entreprise qui a notamment le contrat exclusif d'approvisionnement en bois vert de toutes les quincailleries Home Depot au Canada.

Les p'tits Simard et Monsieur B à HEC Montréal

ISABELLE MASSÉ
MARKETING-
PUBLICITÉ

Les slogans mémorables, les grandes campagnes primées, les idées de Jacques Bouchard, les Coqs, les Lions... Jusqu'au 1^{er} octobre, une exposition à la bibliothèque de HEC Montréal montre que l'histoire du Québec peut aussi être vue par la lentille publicitaire.

La directrice du projet, Marie-Luce Ouellet, aussi directrice, communications, marketing et développement international, de l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ), a eu l'idée de mettre en lumière une partie des 44 900 pubs répertoriées par Pierre Savard, directeur du Centre d'archives publicitaires.

À la fois ludique et théorique, l'exposition *Le Québec raconté par sa publicité* fait le survol d'une industrie qui s'est affirmée en 1960, rappelle les slogans évocateurs des dernières décennies et témoigne du désir de communiquer des messages qui parlent aux Québécois, à travers des textes, des objets et 200 messages publicitaires télévisés et imprimés. «La pub n'a plus le même lustre qu'avant, note Marie-Luce Ouellet. Il faut faire connaître le milieu. Ça va aider au recrutement. Notre enjeu est donc de faire connaître la pub aux jeunes. À l'heure du web 2.0, cette exposition permet d'avoir un recul sur notre milieu. Il faut regarder ce qui s'est fait avant pour pouvoir avancer. Même si on est un stratège interactif, c'est essentiel. Parallèlement, il y a une urgence de conserver toutes ces archives. Le patrimoine publicitaire québécois fait partie du patrimoine, point. Maintenant, on numérise, mais si Pierre Savard n'avait pas conservé ces pubs, l'info se serait perdue.»

«Cette exposition est l'occasion de voir que la pub n'a pas été inventée que par les Européens et les Américains, note Jean-Jacques Strélski, professeur associé et chercheur à HEC Montréal et anciennement publicitaire (Publicis,

PNMD, Cossette). La pub a été un élément très important dans l'émancipation du Québec tant en ce qui concerne les affaires que de les idéologies. René Lévesque m'a déjà dit que les premiers à avoir fait une forme d'indépendance, c'était les publicitaires.»

Par la bande, cette exposition s'adresse aussi au milieu des affaires qui côtoie agences de publicité, de

marketing et de design pour se rapprocher du grand public et faire connaître ses produits et services. «Les entreprises qui ne parlent que d'avenir ne veulent pas penser au passé, dit Jean-Jacques Strélski. Elles sont aussi souvent tentées de regarder ce qui se fait ailleurs. Cette expo est une occasion de se reconnecter.»

D'ailleurs, on ne manque pas

de souligner l'apport publicitaire d'importants annonceurs québécois, tels Molson, Desjardins, Bell, Loto-Québec et la Fédération des producteurs de lait du Québec. Entre deux slogans ou jingles de poudings Laura Secord (*Qu'est-ce qui fait donc chanter les p'tits Simard?*), Maxwell House (*Bon jusqu'à la dernière goutte*) et Air Canada (*Mon bikini, ma brosse à dents*)!

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Auction Encan

DÔ À LA FERMETURE DE

HOME SENSATIONS - (6643531 Canada Inc.)

■ SERONT VENDUS ■

DIMANCHE, le 03 juin - 2012 à 11h30
Lieu: 111 Chabanel, Bureau 502, Montréal, Qc
INSPECTION: Le matin de la vente à compter de 9h30

Décor d'intérieur HAUT-DE-GAMME et beaucoup plus - plus de 600 ITEMS

Fauteuils canapés - Tables de coin - Tables de salon - Consoles - Coffres - Commodes - Lavabos-vanités - Miroirs encadrés toutes dimensions - Miroirs de plancher - Lampes de table - Tables de salle à dîner - Chaises de salle à dîner - Desserte pour cocktails - Créances - Armoires - Armoire et coffret à bijoux - Buffet - Étagères à bibliothèque - Chaises OCELOT - Chaises RETRO - Tabourets - Ottomans - Commode BOMBAY - Vanités - Bancs - Chandelières lustres - 45 + Peintures à l'huile - Tapis persans.

Marques et styles de prestige tels GWENDOLYN - JACQUELINE - LEXIE - SHERIE - CHIP-PENDALE - CHAMBERY - SINTRA - BOMBAY - MONTY - DIABLO - LUCINDA - LAWRENCE - WINDMARK - GREENWICH - MALAGA - KRISTAL - QUEEN ANNE - Etc.

DIVERS: Malaxeurs - Accessoires Kitchenaïd - Décanteurs à vin - Ensemble de couteaux - Kits pour fondue fromage/chocolat - Verres à vin - Machines à café - Machine de torréfaction - Machine Espresso - Table de conférence & 8 chaises - Projecteur portable avec étui - Ordinateurs et imprimantes - CADILLAC ESCALADE 2004

■ CHAISE D'ÉPOQUE LOUIS XV DATANT DE PLUS DE 120 YEARS ■
Dépôt 25% - Prime d'acheteur 12% - Comptant, cartes de crédit et chèques visés acceptés.

Visitez notre site web pour la liste et les photos
www.imperialassoc.com
514-973-8040

LES PETITES ANNONCES LA PRESSE

VU VENDU

Placez une petite annonce dans La Presse et elle paraîtra gratuitement sur VU VENDU

VENDU

À VENDRE
Maison de campagne pour le week-end

LA PRESSE Qualité en quantité
514-987-VENDU (8365)

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS SÉQUESTRE DE PATT TECHNOLOGIES INC., DE 9064-6415 QUÉBEC INC. ET DE 3652122 CANADA INC.

Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc., en sa qualité de séquestre aux actifs de Patt Technologies Inc., de 9064-6415 Québec Inc. et de 3652122 Canada Inc., sollicite des offres d'achat à l'égard des biens suivants :

Province	Ville	Lots	Description des biens
Québec	Saint-Eustache	1	Bâtiment industriel (33 953 pi. ca.) situé sur un terrain de 201 609 pi. ca.
		2	Fournaise de nituration - secteur automobile - 2001
		3a	Fournaise de nituration - secteur aérospatial - 2003
		3b	Fournaise de nituration - secteur aérospatial - 2002
		4a	Fournaise de revêtement à haute température - 2004
		4b	Fournaise de revêtement à basse température - 2002
		5	Ligne de nettoyage ultrasonique
		6	Équipement de contrôle de la qualité et de laboratoire
		7	Matériel roulant
		8	Mobilier de bureau et informatique
		9	11 ponts roulants
		10	Autres machinerie et équipements
11	Brevets		
12	Liste de clients		

Conditions de vente

Cet appel d'offres est assujéti à des conditions qui en font partie intégrante et il incombe à tout éventuel offreur d'en obtenir une copie en communiquant avec M. Robert Macri de Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. au 514-393-5127 ou à rmacri@deloitte.ca. Veuillez communiquer avec M. Macri pour fixer un rendez-vous afin d'examiner les actifs et/ou d'obtenir les informations pertinentes.

Les offres doivent être reçues aux bureaux de Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. à l'adresse ci-dessous dans des enveloppes scellées portant la mention « NE PAS OUVRIR : OFFRE CONCERNANT PATT » au plus tard le jeudi 21 juin 2012, à 16 h (HAE).

FAIT À MONTRÉAL, le 2 juin 2011.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.,
en sa qualité de séquestre aux actifs de Patt Technologies Inc.,
de 9064-6415 Québec Inc. et de 3652122 Canada Inc.

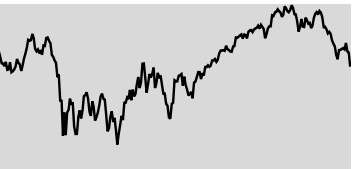
Deloitte.
Samson Bélair/Deloitte & Touche
1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4103

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

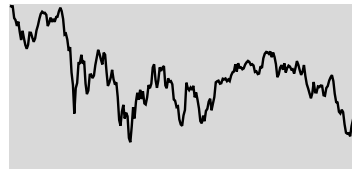
S&P 500 > 12 mois



FERMETURE 1 278,04
VAR. 1J -2,46% | 1 SEM. -3,02%
52 SEM. HAUT 1 422,38 | BAS 1 074,77

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 11 561,20
VAR. 1J -1,32% | 1 SEM. -1,86%
52 SEM. HAUT 13 823,43 | BAS 10 848,19

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	53 402,90	-1 087,51	-2,00
CAC 40 (France)	2 950,47	-66,54	-2,21
DAX (Allemagne)	6 050,29	-214,09	-3,42
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 221,58	-35,60	-1,58
FTSE 100 (Angleterre)	5 260,19	-60,67	-1,14
Hang Seng (Hong Kong)	18 558,34	-71,18	-0,38
Mexico Bolsa (Mexique)	37 182,37	-690,58	-1,82
FTSE MIB (Italie)	12 739,98	-133,86	-1,04
NIKKEI 225 (Japon)	8 440,25	-102,48	-1,20
S&P/ASX 200 (Australie)	4 063,88	-12,38	-0,30
Shanghai (Chine)	2 373,44	1,20	0,05
Swiss Market (Suisse)	5 777,47	-72,71	-1,24

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
REBUCON MINE. (RMX)	17 269 329	3,01	5,61
SEQUENCE ENER. (COE)	9 119 310	1,10	-9,84
MANULIFE FINAN. (MFC)	8 637 079	10,51	-5,57
OPEN RANGE ENER. (ONR)	8 603 352	1,09	5,83
B2GOLD CORP (BTO)	8 026 775	3,37	8,36
YAMANA GOLD (YRI)	6 370 048	16,23	7,06
BARRICK GOLD (ABX)	6 245 881	43,65	7,54
GOLDCORP (G)	6 202 264	40,93	8,57
BOMBARDIER (BBD.B)	5 870 214	3,67	-2,91
TRANSLOBE ENER. (TGL)	5 271 623	9,94	-7,19
TALISMAN ENERGY (TLM)	5 188 585	10,67	-2,11
ELDDORADO GOLD (ELD)	5 104 167	11,89	3,75
IAMGOLD (IMG)	4 615 048	12,15	9,76
OSISKO MINING (OSK)	4 320 082	8,16	5,84
SUNCOR ENERGY (SU)	3 958 429	27,47	-2,00
NEW GOLD (NGD)	3 910 995	9,85	7,89

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
WESTCOSTA (WCS.A)	79 189	7,64	36,43
HARD CREEK NIC. (HNC)	43 757	0,10	26,67
CANICKEL MIN. (CML)	39 000	0,03	25,00
FIRST URANIUM (FIU)	448 515	0,09	21,43
GABRIEL RES. (GBU)	1 166 499	2,26	20,21

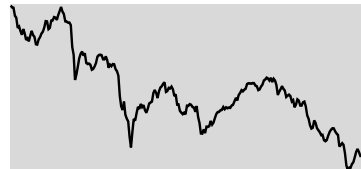
EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ROYAL GOLD (RGL)	25 899	77,71	7,71
AGNICO-EAGLE (AEM)	2 107 962	42,26	3,60
GOLDCORP (G)	6 202 264	40,93	3,23
BARRICK GOLD (ABX)	6 245 881	43,65	3,06
FRANCO-NEVADA (FNV)	978 394	46,17	2,74

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
NAUTILUS MINE. (NUS)	992 451	1,23	-40,00
TUCKAMORE CAP. (TX)	214 888	0,29	-22,97
VICTORY NICKEL (NI)	79 885	0,04	-22,22
CASPIAN ENERGY (CEK)	448 500	0,11	-21,43
VILLAGE FARMS (VFF)	16 800	0,83	-20,95

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
FAIRFAX FINAN. (FFH)	20 685	400,12	-6,88
LULULEMON ATH. (LLL)	144 395	71,98	-3,10
SXC HEALTH SOL. (SXC)	509 333	92,27	-2,63
BAYTEX ENERGY (BTE)	885 113	42,81	-2,48
CANADIAN PACIF. (CP)	859 841	73,70	-2,38

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 1 291,59
VAR. 1J 0,14% | 1 SEM. -1,35%
52 SEM. HAUT 2 094,77 | BAS 1 215,45

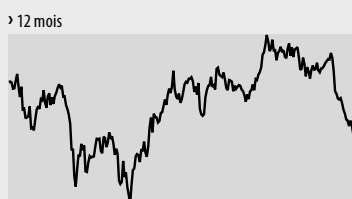
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ROXGOLD (ROG)	8 694 136	0,78	16,42
GOLDQUEST MINING (GQC)	6 548 667	0,74	8,82
CGX ENERGY (OYL)	3 651 552	0,58	16,00
FUTURA LOYALTY (FUT)	3 292 000	0,01	0,00
LONGFORD ENERGY (LFD.H)	3 062 761	0,12	20,00
COLUMBUS SIL. (CSC)	2 484 970	0,07	-45,83
ENABLANCE TECH. (ENA)	2 102 900	0,01	0,00
PRIMARY PET. (PIE)	2 055 057	0,45	-4,26
VICTORIA GOLD (VIT)	2 050 635	0,28	5,66
VALTERRA RES. (VQA)	1 960 000	0,02	50,00

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



83,23 \$US

Variation 1 JOUR -3,30 \$US

Variation 1 SEM. -8,20 %

Variation 1 AN -17,01 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	TAN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	17,97	-0,16	-0,88	-15,91
S&P/TSX 60 (XIU)	16,26	-0,22	-1,33	-16,23
S&P/TSX fin. (XFN)	20,93	-0,59	-2,74	-12,24
S&P/TSX éner. (XEG)	14,32	-0,42	-2,85	-30,18
S&P/TSX or (XGO)	20,39	1,36	7,15	-15,04
Oblig. c. terme (XSB)	29,12	0,12	0,41	0,48
Oblig. l. terme (XSB)	31,82	0,29	0,92	6,14
S&P 500 (XSP)	14,62	-0,39	-2,60	-3,50

CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	52 SEM. BAS	DIV. ANN.
MATÉRIAUX	2 906,95 pts	3,53	1,77				
▲ Osisko (OSK)	8,16	0,45	5,84	43 201	14,61	15,86	6,25 0,00
▲ Semafo (SMF)	5,93	0,68	12,95	19 997	10,22	10,48	3,81 0,04
▲ Iamgold (IMG)	12,15	1,08	9,76	46 150	8,48	23,79	9,31 0,25
▲ Barrick (ABX)	43,65	3,06	7,54	62 459	5,84	55,36	35,11 0,79
▲ Goldcorp (G)	40,93	3,23	8,57	62 023	5,38	55,93	32,52 0,52
▲ Kinross (K)	8,88	0,59	7,12	32 329	4,23	18,17	7,15 0,15
▲ Canam (CAM)	5,15	0,05	0,98	186	3,62	7,65	2,81 0,00
▲ Agnico-Eagle (AEM)	42,26	3,60	9,31	21 080	3,02	72,51	31,50 0,79
▼ Ivanhoe (IIV)	9,62	-0,13	-1,33	13 604	0,84	25,98	8,45 0,00
▼ Domtar (DFT)	81,08	-0,72	-0,88	371	-0,45	99,86	63,88 1,79
▼ Teck Res. (TCK.B)	30,76	-0,18	-0,58	21 640	-1,47	51,38	27,39 0,80
▼ Tembec (TMB)	2,06	-0,05	-2,37	3 495	-1,90	4,77	2,01 0,00
▼ Agrium (AGU)	78,71	-2,17	-2,68	6 309	-3,68	89,17	63,93 0,45
▼ Potash (POT)	39,09	-1,82	-4,45	22 192	-4,61	59,45	39,00 0,56
▼ Cascades (CAS)	4,30	-0,11	-2,49	342	-5,70	6,54	3,51 0,16
TECHNOLOGIES	100,64 pts	-1,34	0,50				
▼ CGI (GIB.A)	23,37	-0,58	-2,42	16 399	12,63	25,03	17,02 0,00
Research in Motion (RIM)	10,68	-0,02	-0,19	24 342	-5,82	41,21	10,30 0,00
▼ Exfo (EXF)	5,60	-0,49	-8,05	499	-10,54	9,32	5,34 0,00
TÉLÉCOMS	970,90 pts	-0,84	-0,15				
▼ Telus (T)	59,47	-0,65	-1,08	11 471	1,38	60,70	49,47 2,44
BCE (BCE)	40,89	-0,33	-0,80	18 359	1,06	43,00	34,99 2,17
Rogers (RCI.B)	35,13	-0,19	-0,54	9 166	-4,02	40,22	34,25 1,58
CONSOMMATION COURANTE	1 855,32 pts	-0,78	-0,99				
▼ L'Assommoir (LAS.A)	70,01	-0,91	-1,28	3	1,55	78,47	60,75 1,24
▼ Dollarama (DDL)	56,20	-0,99	-1,73	1 523	1,70	57,75	29,10 0,44
Jean Coutu (PJC.A)	15,54	-0,02	-0,13	2 984	0,97	15,84	10,38 0,28
Couche-Tard (ATD.B)	40,80	-0,05	-0,12	2 822	0,32	45,35	25,88 0,30
Loblav (L)	31,89	0,25	0,79	9 886	0,73	41,69	31,11 0,84
▼ Metro (MRU)	50,36	-0,65	-1,27	2 435	-1,06	55,17	43,70 0,86
▼ Shoppers Drug Mart (SC)	40,80	-0,41	-0,99	9 612	-1,35	44,44	37,00 1,06
Molson Coors (TPX.B)	40,46	0,07	0,17	8	-1,77	46,32	39,89 1,31
▼ Weston (George) (WN)	57,29	-1,21	-2,07	706	-2,02	72,65	57,03 1,44
▼ Saputo (SAP)	42,05	-0,75	-1,75	1 584	-2,19	49,05	35,80 0,76
FINANCE	1 551,82 pts	-2,63	-1,48				
▼ Banque Nationale (NA)	72,57	-1,09	-1,48	5 674	0,93	81,27	63,27 3,16
▼ Banque Scotia (BNS)	51,40	-1,57	-2,96	20 549	0,88	59,70	47,54 2,20
▼ Banque CIBC (CM)	70,45	-1,62	-2,25	15 831	0,60	80,25	67,32 3,60
▼ Banque de Montréal (BMO)	54,15	-1,08	-1,96	14 366	-0,64	62,20	54,06 2,80
▼ Banque Royale (RY)	49,99	-1,56	-3,03	36 636	-0,71	59,13	43,30 2,28
IGM Financial (IGM)	39,68	-0,07	-0,18	6 236	-1,05	51,10	38,53 2,15
Cominar (CUF.U)	23,50	-0,20	-0,84	1 867	-1,47	24,35	20,00 1,44
▼ Banque TD (TD)	76,88	-2,19	-2,77	19 962	-1,71	85,85	68,13 2,88
▼ Brookfield Asset (BAM.A)	32,07	-0,97	-2,94	11 082	-1,96	33,18	25,91 0,56
▼ Banque Laurentienne (LB)	41,31	-1,51	-3,59	449	-2,75	52,49	38,62 1,80
▼ Great-West (GWO)	20,22	-0,74	-3,39	6 910	-4,03	26,40	19,15 1,23
▼ Financière Power (PWF)	24,45	-0,85	-3,36	3 809	-4,72	30,96	23,62 1,40
▼ Power Corporation (POW)	22,01	-0,91	-3,97	10 198	-6,06	27,99	20,90 1,16
▼ Financière Manuvie (MFC)	10,51	-0,62	-5,57	86 371	-6,41	17,29	10,18 0,52
▼ Sun Life (SLF)	20,14	-1,18	-5,53	26 693	-6,54	30,48	17,92 1,44
▼ Ind. Alliance (IAG)	23,35	-1,90	-7,52	3 814	-9,60	41,73	23,35 0,98
SANTÉ	829,06 pts	-2,74	-1,94				
Paladin Labs (PLB)	44,62	0,12	0,27	170	5,63	45,88	32,41 0,00
Atrium Inno. (ATB)	11,33	-0,02	-0,18	272	1,16	16,28	9,85 0,00
▼ Valeant Pharma (VRX)	48,92	-1,55	-3,07	7 636	-2,12	58,98	33,91 0,00
▲ Theratechnologie (TH)	1,65	0,13	8,55	967	-5,71	4,71	1,42 0,00
INDUSTRIELLES	1 320,78 pts	-2,45	-2,81				
▼ Air Canada (AC.B)	0,88	-0,03	-3,30	2 772	1,75	2,43	0,78 0,00
▼ Genivar (GNV)	24,56	-0,32	-1,29	234	0,24	28,85	19,83 1,50
▼ Velan (VLN)	12,25	-0,30	-2,39	16	0,00	15,00	11,06 0,32
▼ Canadien National (CNR)	82,88	-1,58	-1,87	11 633	-0,81	85,84	63,72 1,50
CAE (CAE)	10,03	-0,02	-0,20	7 079	-0,89	13,09	9,03 0,16
St							

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (\$US/boisseau)	6,12	-4,89	-19,36
Cacao (\$US/livre)	0,94	-0,96	-30,14
Café (\$US/livre)	1,58	-1,96	-38,46
Mais (\$US/boisseau)	5,56	0,14	-26,70
Soya (\$US/boisseau)	13,43	0,22	-3,12
Sucre (\$US/livre)	0,19	-1,70	-15,00

ÉNERGIE

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (\$US/gallon)	2,66	-2,22	-10,58
Gaz naturel (\$US/gigajoule)	2,20	-4,05	-49,79
Mazout (\$US/gallon)	2,64	-2,34	-12,26

Source: New York Mercantile Exchange (NYMEX)

MÉTAUX

	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (\$US/livre)	0,88	-1,85	-26,99
Argent (\$US/once)	28,48	2,60	-24,44
Cuivre (\$US/livre)	3,34	-2,04	-19,70
Étain (\$US/livre)	8,77	-2,00	-30,59
Nickel (\$US/livre)	7,27	-2,14	-31,33
Palladium (\$US/once)	613,20	0,18	-21,13
Platine (\$US/once)	1 445,60	1,98	-20,74
Plomb (\$US/livre)	0,85	-2,18	-25,17
Zinc (\$US/livre)	0,84	-2,45	-16,78

Source: London Metal Exchange

LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	10,25	15-03-14	116,54	0,84 0,33
Canada	9,75	01-06-21	169,18	1,49 1,30
Canada	8,00	01-06-23	162,79	1,70 1,43
Canada	8,00	01-06-27	179,10	1,90 2,08
Canada	5,75	01-06-29	152,79	2,05 1,50

LES PROVINCES

Hydro Québec	11,00	15-08-20	162,43	2,51 0,98
Manitoba	7,75	22-12-25	153,80	2,91 1,21
New Brunswick	6,00	27-12-17	121,37	1,92 0,86
Newfoundland	6,15	17-04-28	138,52	3,06 0,86
Nova Scotia	6,60	01-06-27	142,15	3,07 0,84
Ontario	6,25	25-08-28	138,10	3,21 0,87
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	105,77	0,36 0,00
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	159,26	2,96 1,19
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	159,26	3,03 1,29
P E I	8,50	27-10-15	123,09	1,48 0,65
Québec	6,00	01-10-29	135,63	3,28 0,74

LES CORPORATIONS

Bell Canada	7,00	24-09-27	128,85	4,39 1,44
Bombardier	7,35	22-12-26	104,25	6,88 0,00
Cons Gas	6,10	19-05-28	132,12	3,46 1,61
Gtaa	6,45	03-12-27	134,16	3,56 2,28
Investors Gr	6,65	13-12-27	122,69	4,58 0,77
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	133,81	3,83 0,44

TAUX D'INTÉRÊT

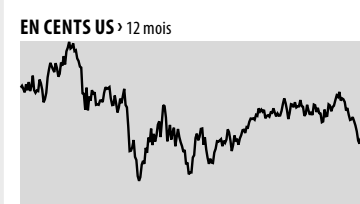
	FERMETURE	RENDEMENT SEM. ANNÉE	
CANADA			
Taux d'escompte	1,25	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,00	0,00	0,00
Fonds à un jour	1,00	0,00	0,00
Bons du Trésor (3 mois)	0,93	-0,04	-0,03
Obligations (2 ans)	0,88	-0,20	-0,57
Obligations (10 ans)	1,63	-0,18	-1,35

ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,07	-0,02	0,03
Obligations (2 ans)	0,25	-0,04	-0,19
Obligations (10 ans)	1,46	-0,28	-1,49

OR

New York	1 620,50 \$US
Variation 1 JOUR	+57,90 \$US
Variation 1 SEM.	+4,04%
Variation 1 AN	+5,06%

DOLLAR CANADIEN

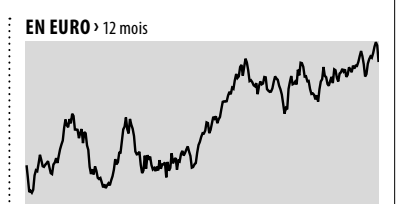


96,21 ¢US

VARIATION -0,60 ¢

SOMME REQUISE POUR ACHETER Un dollar US 103,94 ¢

EN EURO > 12 mois



0,7735 €

VARIATION -0,0096 €

SOMME REQUISE POUR ACHETER Un euro 1,2928 \$

LES DEVICES DANS LE MONDE

Afrique du Sud	1 \$ vaut 8,25 rands	Japon	1 \$ vaut 75,19 yens
Australie	1 \$ vaut 0,99 dollar	Liban	1 \$ vaut 1 443,59 livres
Bésil	1 \$ vaut 1,96 real	Mexique	1 \$ vaut 13,74 pesos
Chine	1 \$ vaut 6,12 renminbis	Norvège	1 \$ vaut 5,89 couronnes
Grande-Bretagne	1 \$ vaut 0,63 livre	Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut 1,28 dollar
Hong-Kong	1 \$ vaut 7,45 dollars	Russie	1 \$ vaut 32,31 roubles
Inde	1 \$ vaut 53,19 roupies	Suède	1 \$ vaut 6,97 couronnes
Israël	1 \$ vaut 3,76 n.shekels	Suisse	1 \$ vaut 0,93 franc

REMPACEMENT DES VOITURES DU MÉTRO

Le projet respecte le budget et les échéanciers

MARIE TISON

Le projet de remplacement des voitures du métro de Montréal MR-63 respecte les budgets et les échéanciers prévus, mais cela ne veut pas dire que le consortium Bombardier-Alstom décrochera automatiquement le contrat de remplacement des voitures MR-73.

« Ça pourrait être logique, mais l'adjudication de ce type de contrat obéit à un certain nombre de critères, a déclaré le ministre des Transports du Québec, Pierre Moreau, à l'occasion du dévoilement de la voiture modèle du nouveau métro hier midi. C'est prématuré de dire si ce sera le même contrat ferme ou d'autres contrats fermes, quelle sera la procédure suivie. On peut cependant se féliciter de la décision qui a été prise au sujet de ce contrat-là, qui nous a permis d'avoir un consortium très efficace et d'avoir des retombées très importantes pour le Québec. »

L'attribution du contrat de remplacement des voitures MR-63 a donné lieu à un véritable feuilleton. En 2005, le gouvernement québécois a fait savoir que la Société des transports de Montréal (STM) accorderait le contrat à Bombardier de gré à gré. Le manufacturier français Alstom



PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE
Pierre Moreau, ministre des Transports, Michel Leblanc, président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, Gérard Tremblay, maire de Montréal, et Michel Labrecque, président du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal dans la voiture modèle du nouveau métro hier midi.

a contesté cette décision devant les tribunaux québécois et a finalement accepté de former un consortium avec Bombardier. Le contrat a finalement été signé en octobre 2010 avec les deux entreprises. Bombardier s'est engagée à assembler les voitures

à son usine de La Pocatière alors qu'Alstom a établi une usine à Sorel pour les bogies.

Le projet de remplacement des voitures MR-63 est doté d'un budget de 2,5 milliards de dollars, soit 1,2 milliard pour la livraison de 468 voitures,

1,9 milliard pour des pièces de rechange, outillage, provisions et garanties bancaires, 240 millions pour le bureau de projet et 268 millions pour divers travaux d'infrastructure, comme l'adaptation des ateliers et des quais.

Les 468 voitures formeront 52 rames. Là-dessus, 342 voitures remplaceront directement les voitures MR-63, entrées en service en 1966, et 126 voitures permettront de faire face à l'accroissement de la clientèle et à l'éventuel prolongement du réseau de métro. Le consortium Bombardier-Alstom livrera une première rame d'essai en 2013. L'entrée en service devrait avoir lieu en 2014. Entre cette date et 2018, le consortium devrait livrer une rame par mois.

Le contrat ne porte pas sur le remplacement des 423 voitures MR-73, entrées en service en 1976. Le ministre Moreau a indiqué que la vie utile de ces voitures ne prendra fin qu'en 2018.

« Comme nous savons que nous sommes capables de fabriquer les voitures à l'intérieur des budgets et des échéanciers, ça nous donne une marge de manœuvre », a-t-il déclaré.

Le président du conseil d'administration de la STM, Michel Labrecque, a affirmé qu'il faudra se pencher sur le cas des voitures MR-73 en 2015.

« Il y aura différentes options, a-t-il déclaré. Nous pourrions prolonger la vie utile de ces voitures ou lancer un nouveau cycle d'appels d'offres pour le remplacement. »

Avec force jeux de lumière, la STM a dévoilé le modèle de la nouvelle voiture hier midi à l'occasion d'un déjeuner organisé par la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Les convives, à commencer par un maire Gérard Tremblay extrêmement enthousiaste, ont pu visiter la voiture bleue et blanche à la fenestration généreuse et s'asseoir sur ses sièges ornés du logo de la STM.

« C'est une belle petite bête », a commenté le directeur général de la STM, Carl Desrosiers.

Toyota mène les ventes de voitures aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les ventes de véhicules ont progressé le mois dernier aux États-Unis, le constructeur japonais Toyota affichant la plus spectaculaire hausse, 87 %, retrouvant sa superbe après deux années noires.

Les véhicules lourds et utilitaires ont tiré la hausse des ventes de plusieurs constructeurs comme General Motors (GM) et Ford, selon les chiffres mensuels publiés hier.

General Motors a annoncé une hausse de 10,9 % sur un an de ses ventes en mai aux États-Unis, à 245 256 véhicules. C'est à peu près ce qu'attendait le site internet spécialisé Edmunds.Com (246 321 véhicules).

« Le niveau des ventes est le plus élevé depuis près de trois

ans et nous devrions continuer à apporter de bonnes nouvelles pour l'économie américaine avec l'une des offensives produits les plus fortes de notre histoire », a commenté Don Johnson, directeur des ventes du premier constructeur américain.

Chez Ford, deuxième constructeur américain, 216 267 véhicules ont été vendus, une progression qui s'impute aux ventes de véhicules lourds. C'est un peu moins qu'attendu par Edmunds.com (222 712 véhicules).

La marque principale du groupe, Ford, a enregistré une progression de 13,2 %, mais l'enseigne de luxe Lincoln a encore vu ses ventes s'effriter (-1,7 % sur un an).

« Ford a enregistré des gains solides pour toute la gamme de nouvelles voitures, de

véhicules lourds et utilitaires », a commenté Ken Zubay, directeur des ventes et du marketing.

« La performance de consommation de carburant reste un facteur déterminant d'achat, et la large gamme de véhicules économes de Ford a une nouvelle fois » séduit les consommateurs, a-t-il ajouté.

Le japonais Toyota, redevenu numéro mondial après deux années noires, poursuivait un spectaculaire rebond de ses ventes aux États-Unis: il a écoulé 202 973 véhicules en mai, soit un bond de 87,3 %.

C'est toutefois moins que ne l'attendait Edmunds.Com, qui anticipait 205 391 véhicules. La comparaison avec mai 2011 est favorable, car l'an dernier, à la même époque, le

constructeur se débattait avec de graves problèmes de production et de logistique liés au tremblement de terre de mars au Japon.

Record pour Fiat

Le troisième constructeur américain, Chrysler, contrôlé par l'italien Fiat, a de son côté enregistré des ventes à 150 041 véhicules. C'est toutefois nettement moins qu'attendu par Edmunds.com (164 083 véhicules).

Les ventes de toutes les marques sont en hausse (Chrysler, Dodge, RAM, Jeep, Fiat). Le groupe affiche son 26^e mois de progression d'affilée et le 12^e mois d'au moins 20 % de hausse de suite sur un an.

La marque Fiat avec son emblématique petite citadine Fiat 500, lancée l'an dernier aux États-Unis, « a enregistré

un record de ventes pour le quatrième mois consécutif et un gain de 128 % sur un an ».

« Malgré une énorme incertitude économique mondiale, les nouvelles ventes de voitures aux États-Unis continuent à gagner en vitesse », a commenté Reid Bigland, directeur général de la marque Dodge et directeur des ventes aux États-Unis.

« Nous sommes en train d'ajouter des capacités de production aussi rapidement que possible pour répondre à la forte demande pour nos produits », a-t-il ajouté, cité dans le communiqué.

Enfin, l'allemand Volkswagen a écoulé 38 657 véhicules en mai, soit une hausse de 28,4 %. Il ambitionne une percée aux États-Unis et vise la couronne de numéro un mondial.

Phoenix renonce à acquérir des actifs d'Aveos

MARIE TISON

Une PME québécoise qui s'était montrée intéressée à relancer les activités d'Aveos a renoncé à ce projet.

« En dépit du délai supplémentaire accordé aux acquéreurs intéressés, la démarche apparaît trop contraignante pour Phoenix Aerospace et truffée d'inconnues à bien des chapitres », a déclaré le président de l'entreprise, Serge

Prévost, dans un communiqué publié hier.

Phoenix, entreprise spécialisée dans l'entretien et la révision des avions, compte près de 120 employés. Elle s'intéressait aux actifs d'Aveos, pourvu qu'elle réussisse à décrocher des contrats d'entretien avec Air Canada.

Or, Air Canada a demandé à la Cour supérieure d'annuler les contrats qui le liaient à Aveos parce que ceux-ci

l'empêchaient de conclure une entente à long terme avec un nouveau fournisseur.

Le comité de direction de Phoenix a réévalué la question hier pour finalement renoncer au projet d'acquisition, et ce, même si le syndicat FTI Consulting a décidé plus tôt cette semaine de prolonger de 10 jours, soit jusqu'au 6 juin, le délai pour présenter une offre pour les actifs d'Aveos.

M. Prévost a fait savoir hier

que Phoenix privilégiera plutôt un projet de longue date, une expansion de plusieurs dizaines de millions de dollars à l'aéroport Montréal-Trudeau dans le secteur de l'entretien lourd de gros-porteurs.

À l'heure actuelle, Phoenix travaille dans des hangars loués à Montréal-Trudeau, mais ces bâtiments devront bientôt être démolis pour permettre l'agrandissement de l'aéroport. Le projet

d'expansion de Phoenix comprendrait la construction de nouveaux hangars.

M. Prévost croit que cette expansion lui permettrait de faire appel aux anciens employés d'Aveos, licenciés à la suite de la cessation des activités de l'ancienne filiale d'Air Canada. Aveos a fermé ses portes le 18 mars dernier, entraînant la perte de 2600 emplois, dont 1800 à Montréal.

LA PRESSE AFFAIRES

SCRUTIN SYNDICAL

La CSN-Construction croit au vent du changement

ANDRÉ DUBUC

Est-ce que le vent de la contestation qui souffle sur le Québec poussera les travailleurs de la construction à changer d'allégeance lors du scrutin syndical qui commence lundi prochain?

C'est ce qu'aimerait croire la CSN-Construction, qui représente 11% des travailleurs de l'industrie. Cette centrale appuie la loi 33 abolissant le placement syndical de la main-d'œuvre.

« Nous sentons une possibilité importante de

changement, assure Aldo Miguel Paolinelli, président de la CSN-Construction, dans un entretien. Bien malin celui qui pourra prédire l'envergure de tout ça, mais on le sent. Par exemple, des ferrailleurs, des tuyauteurs et des électriciens

– des métiers traditionnellement contrôlés par des locaux très corporatifs – nous ont manifesté sur les chantiers dans les derniers jours un désir important de changement. » C'est un indice, selon le syndicaliste, de ce qui risque de se

produire pendant le vote postal qui s'étire jusqu'au 25 juin.

Hier, le président de la CSN-Construction a fait un bilan de la campagne de maraudage qui se termine dimanche. La FTQ-Construction, qui représente 44% des travailleurs, a dressé son propre bilan mardi dernier. Ses principaux dirigeants ont alors exprimé leur confiance à préserver leurs appuis en dépit des controverses qui ont secoué la centrale depuis deux ans.

Selon M. Paolinelli, un tournant s'est produit en octobre quand des syndiqués FTQ-Construction et du Conseil provincial des métiers de la construction ont paralysé les chantiers en guise d'opposition à la loi 33. « Un geste antidémocratique, car personne n'a été consulté », dénonce encore aujourd'hui la CSN-Construction. De nombreux syndiqués n'auraient toujours pas oublié l'incident, d'après M. Paolinelli. La CSN-Construction a fait campagne en faveur de la sécurité d'emploi. Environ 116 000 travailleurs ont droit de vote cette fois-ci. Ceux qui ne votent pas conservent leur allégeance syndicale. Au dernier scrutin, en 2009, le taux de participation a été inférieur à 8%.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

REVENU
QUÉBEC

AVIS DE QUALITÉ

SUCCESIONS NON RÉCLAMÉES

Le ministre du Revenu du Québec vous informe, par la publication de cet avis, qu'il a la responsabilité de liquider des successions ou d'administrer des biens qui n'ont pas été réclamés, pour les personnes mentionnées ci-dessous.

Vous souhaitez obtenir de l'information, faire une réclamation ou avoir accès à l'ensemble des biens non réclamés? Consultez le registre des biens non réclamés dans le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse www.revenuquebec.ca, ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés, au 1 866 840-6939. Si vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien, la procédure à suivre pour faire votre réclamation ainsi que les honoraires qui s'appliquent vous seront expliqués. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamez. Lors de votre démarche, vous devez prouver hors de tout doute que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez. Notez que les délais de règlement d'une succession varient selon la complexité du cas et peuvent s'échelonner sur plusieurs mois.

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un *chercheur d'héritier* (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver les personnes qui ont droit à un héritage). Sachez que ces personnes peuvent exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois

payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que le ministre du Revenu du Québec n'est aucunement responsable des frais que vous pourriez engager auprès d'un *chercheur d'héritier*.

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1 du présent avis. Sur demande écrite d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), une copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le ministre du Revenu du Québec remettra les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifestent dans les délais prescrits. Pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans, à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes dont le montant est inférieur à 500\$. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans, à compter de leur remise au ministre des Finances.

Le ministre du Revenu du Québec agit conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi sur les biens non réclamés et de l'article 699 du Code civil du Québec.

Note : Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils ont été transmis par les différents détenteurs au moment de la remise des biens ou des produits au ministre du Revenu du Québec.

Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
ALTAMIRANO, Sandra	1490, terrasse Louis-Basile-Pigeon, Lachine	2009-12-02
ANASTASIADIS, Aristarhos	115, boulevard Deguire, appartement 118, Saint-Laurent	2009-10-24
ARSENEAU, Maude	2780, rue Girouard, appartement 2, Saint-Hyacinthe	2011-08-18
ASSELIN, Hector	626, rue Wilfrid-Martin, appartement 1, Saint-Jérôme	2009-11-10
BEAUCHAMP, David	3766, rue Monselet, appartement 306, Montréal-Nord	2009-07-01
BÉDARD, Jean Louis	201, rue du Roi, appartement 704, Québec	2012-01-06
BENNET, Diane	67, rue de la Cathédrale, Sherbrooke	2009-09-21
BÉRUBÉ, Pierre	100, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal	2009-12-27
BOILY, Bérangère	181, rue Ellice, Salaberry-de-Valleyfield	2006-11-03
BOISJOLI, Pierre	1122, rue Villery, appartement 411, Montréal	2009-12-11
BOURGEOS, Lucille (Lucile)	5, rue Cousineau, Sainte-Thérèse	2011-07-08
BOUTIN, Yolande	1711, 1 ^{er} Rue, La Baie	2010-03-06
BRAULT, Laurina	323, avenue Victoria, Saint-Lambert	2009-12-26
BRAZEAU, Gaetane	625, rue Riverview, appartement 2, Verdun	2009-08-03
CHARTRÉ, Claudette	14311, rue Robert, Mirabel	2009-10-28
CHEVANEL, Paul	855, rang Sainte-Henriette, Saint-Lin-Laurentides	2011-12-24
CHIASSON, Ovide	14441, rue Montmartre, appartement 4, Pointe-aux-Trembles	2009-10-10
CHOINIÈRE, Loraine (Lorraine)	2287, rue des Tours, appartement 9, Québec	2011-11-13
CLÉMENT, Claude	650, 16 ^e Avenue, Lachine	2009-11-05
CLOUTIER, Doris	572, route du Parc, Larouche	2010-02-23
COLLINS, Stéphanie	67, rue Fontaine, appartement B, Gatineau	2011-08-23
COREY, George	204, rue Albert, appartement 202, Cowansville	2010-11-18
CORRIVEAU, Serge	406, rue Richard, appartement 202, Joliette	2011-05-11
CÔTÉ, Guy	6264, 44 ^e Avenue, Montréal	2009-11-29
COULOMBE, Claude	761, rue Saint-Paul, Chicoutimi	2009-11-13
CUSTEAU, Jean	342, 10 ^e Avenue, Senneterre	2009-10-06
D'ANJOU, Richard	50, rue Morin, appartement 2, Trois-Rivières	2009-06-07
D'ARCY, Gilles	278, avenue du Parc, Granby	2011-05-22
DE PASTENA, Giuliano (Julio)	280, rue Frénette, Rosemère	2011-11-26
DESLAURIERS, Yves	497, rue Pierre-Paul, appartement 3, Repentigny	2009-06-20
DRAPEAU, Alice	88, chemin McFarland, Hatley	2010-03-11
DRAPEAU, Nathalie	1068, rue des Carouges, Québec	2009-10-04
DUCASSE, Délima	2048, boulevard Édouard, Saint-Hubert	2011-10-15
DUGUAY, Paul-Germain	178, route 195, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	2009-12-28
DUMAIS, Alain	6400, place de Malcom, appartement 208, Anjou	2009-12-08
EASTWOOD, Donald Nelson	71, chemin du Paradis, Val-des-Monts	2011-04-27
ERYOU (SHELDEN), Irene Mable	451, rue Dufferin, Stanstead	2010-10-06
ETHIER, Mariette	356, boulevard Iberville, Repentigny	2010-02-05
ÉTIENNE, Fabien (Fabius)	17, rue Principale, appartement A, Saint-Aimé-des-Lacs	2009-12-09
FILION, Gabriel	6287, rue Hurteau, Montréal	2010-01-04
FILLION, Bertrand	131, rue D'Auteuil, Amqui	2011-08-14
FINNERTY, Julie	707, rue Osborne, Verdun	2010-01-02
FORTIN, Monique	2, rue Desrochers, appartement 101, Delsion	2012-02-06
GAGNON, Pascal	866, boulevard Raymond, Québec	2009-09-03
GAUDREAU, Sylvie	13, rue Saint-Édouard, appartement 108, Lévis	2010-02-10
GAUMOND, Dany	60, chemin du Quai, Saint-Prime	2010-03-12
GAUTHIER, Daniel	5111, rue Perras, Montréal-Nord	2009-12-31
GAUTHIER, Roméo	2300, rue Nicolet, Montréal	2009-10-30
GILBERT, Berthe Aline	4467, 1 ^{er} rang Sainte-Cécile, Saint-Félix-de-Valois	2009-03-11
GILBERT, Yvan	5645, 6 ^e Avenue Sud, Saint-Georges	2009-08-22
GOSSSELIN, Jacqueline	260, boulevard Langelier, Québec	2009-11-12
GOUIN, Louis-Pierre	2115, avenue Jeanne-d'Arc, appartement 5, Montréal	2010-03-12
GRUNNAUER, Wilhermine	59, chemin Moffat, Lac-Brome	2010-01-14
HAINÉY-GRENIER, Nathalie	346, rue Pine, Rosemère	2009-08-28
HART, Joel	302, promenade Acadia, Beaconsfield	2009-07-19
JAUVIN, Laurent	22, avenue Lorne, appartement 601, Saint-Lambert	2011-07-12
LABBÉ, Isabelle	460, rue Short, Sherbrooke	2009-09-23
LABELLE, Jacques	212, rue Ellice, appartement 2, Salaberry-de-Valleyfield	2007-08-04
LACHANCE, Robert	6333, rue Salaberry, Lac-Mégantic	2010-12-21
LACHAPPELLE, Gilles	393, impasse Gauthier, Rivière-Rouge	2009-09-03
LACROIX, Martine	374, rue de la Châtelaine, Sherbrooke	2011-02-26
LAFLEUR, Michel	3595, boulevard Rosemont, appartement 6, Montréal	2009-05-12
LAFRAMBOISE, Rita	7650, rue Lespinau, appartement 630, Saint-Léonard	2009-06-13
LALONDE, René	3841, rue Dandurand, Montréal	2009-11-15
LAMARRE, Victorien	445, boulevard Saint-Germain, Rimouski	2011-03-10
LAMBERT, Marguerite	2705, boulevard Laurier, Québec	2009-11-15
LAMOTHE, Mario	98, 6 ^e Rue, Laval	2010-01-07
LANGLOIS, Gaston	3204, chemin Sainte-Foy, appartement 19, Québec	2011-11-21
LAPOINTE, Raymond	2035, rue De Fondville, appartement 3, Québec	2010-04-20
LAPORTE, Paul-Raoul	4121, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal	2010-08-07
LAUZON, Yves	3555, avenue Atwater, appartement 104, Montréal	2010-03-01
LECLAIR, Michel	91, rue Vital, Saint-Sauveur	2009-08-02
LEDUC, Mario	982, rue Paul-Desruisseaux, Sherbrooke	2012-01-19
LEGAULT, Serge	86, montée Brisebois, Saint-Colomban	2011-12-01
LÉGER, Aline	512, avenue Richard, Rouyn-Noranda	2011-05-23
LEMIEUX, Marie-Michèle	3135, rue des Émeraudes, Saint-Hubert	2010-01-12
LENER, Adèle	5750, rue Lavoie, chambre 418, Montréal	2009-07-10
LESSARD, Alain	140, 104 ^e Rue, Québec	2009-10-30
L'HEUREUX, Maxime	6, rue Saint-Laurent, Les Cèdres	2011-07-17
LYONNAIS, Pauline	13853, rue Archambault, Mirabel	2009-10-05
MAILLOUX, Aldoria	203, rue des Sarcelles, Sept-Îles	2008-04-20
MALLETTE, Cécile	3095, rue Sherbrooke Est, Montréal	2009-08-17
MARIS, Jean-Pierre	775, rue Sainte-Ursule, Trois-Rivières	2009-11-23
MAURICE, Nicole	211, rue Vanier, Saint-Jean-sur-Richelieu	2009-10-07
MÉNARD, Gérald	125, 8 ^e avenue Beaudry, Saint-Calixte	2010-10-30
MICHAUD, Georges Henri	5171, rue Principale, appartement 6, Saint-Félix-de-Valois	2011-08-19
MIRZA, Mohammed Sadiq	130, rue Bellevue, La Prairie	2011-09-20
NADEAU, Monique	986, avenue Wilfrid-Pelletier, Québec	2010-02-15
NOLET, Thérèse	715, rue des Glacis, Québec	2009-10-08
O'CONNOR, Rita	2508, rue de Port-Louis, Québec	2009-12-19
PAQUET, Raymond	625, 52 ^e Rue Ouest, appartement 103, Québec	2011-09-03
PAQUETTE, Gerard	1425, rue Notre-Dame, Saint-Césaire	2009-12-17
PAQUETTE, Pierre	307, place de Poitiers, appartement 4, Saint-Jean-sur-Richelieu	2011-07-03
PAQUETTE, Yvon	3001, rue Everett, appartement 410, Montréal	2011-07-18
PARÉ, George	4255, avenue Papineau, Montréal	2009-11-29
PATENAUDE, Marcel	1729, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard	2009-08-11
PAYETTE, Gilles	363, avenue Elm, Beaconsfield	2011-10-29

PELLETIER, Lucile	825, rue Melançon, Saint-Jérôme	2010-01-16
PELLETIER, René Jacques	920, rue Saint-Louis, Lachine	2008-04-24
PETERSON, René	1440, rue Dufresne, Montréal	2009-09-23
PHANEUF, Francine	315, place du Collège, appartement 3, Longueuil	2010-01-10
PICARD, Yvan Robert	3790, rue Saint-Joseph, Saint-Édouard-de-Maskinongé	2011-04-24
PLANTE, Jules	303, rue Veilleux, appartement 2, Saint-Victor	2012-01-01
POIRIER (MATHIEU), Raymonde	410, avenue Saint-Augustin, Sainte-Hélène-de-Breakeville	2011-06-08
PRINCEZ, Andrew Tibor	8265, rue Saint-Denis, appartement B, Montréal	2011-06-24
QUINN, Roger	100, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau	2011-07-21
RACICOT, Réjean-Pierre	234, 1 ^{er} Rue Est, Amos	2009-07-19
RAYMOND, Rita	477, rue Charbonneau, Mont-Tremblant	2010-04-06
RIVARD, Diane	204, 8 ^e Rue, appartement 9, Rouyn-Noranda	2011-05-12
ROCHELEAU, Serge	80, rue Saint-Laurent, appartement 2, Saint-Eustache	2010-12-19
ROULEAU (FORGET), Micheline (Line)	199, boulevard Lévesque Est, appartement 9, Laval	2011-04-19
ROY, Lise	124, rue Richelieu, appartement 207, Saint-Jean-sur-Richelieu	2010-07-08
SIROIS, Fernand	3050, chemin Saint-Louis, appartement 708, Québec	2011-10-06
ST-DENIS, Jean	1226, chemin Adam, Sainte-Lucie-des-Laurentides	2010-01-09
TANGUAY, Bruno	105, rue Napoléon, Lévis	2011-08-04
THERIAULT, Raymonde	1678, rue Duclaux, L'Ancienne-Lorette	2009-09-30
THERRIEN, Robert	27, rue de la Renaissance, Saint-Benoît-Labre	2010-01-02
THIFFEAULT, Marie	5000, avenue Albert-Tessier, Shawinigan	2009-11-02
TINEL, Jean-Claude	212, rue Lavergne, Mont-Laurier	2010-07-01
VALERIOTE, Diane (Dolores)	4259, rue d'Angora, Terrebonne	2011-07-01
VALOIS, Alphonse	190, 9 ^e Rue, Québec	2010-10-04
VALOIS, Yvon	8846, rue Paul-Corbeil, Saint-Léonard	2010-03-15
VICTORIN, Wilberte	3954, rue Bélanger, appartement 312, Montréal	2009-11-07
WELLS, Alvin Russell	7460, avenue De Lorimier, appartement A, Montréal	2011-10-08

Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé

Nom	Nature du bien
CENSI, Sante	Inconnue, introuvable
RIOUX, Adrienne	Part d'héritage
RIOUX, Ernest	Part d'héritage

Biens délaissés par les personnes morales dissoutes

9140-6769 QUÉBEC INC.
9190-7006 QUÉBEC INC.
9249-5779 QUÉBEC INC.
AUTOS 777 INC.
ÉTHIQUETTE POUR UN MARCHÉ RESPONSABLE
LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE MARIE-MÉDIATRICE
LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-CAMILLE
LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-THÉOPHILE
STATION-SERVICE H. ROY INC.

Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, prenez avis que le ministre du Revenu du Québec, agissant aux termes de l'article 698 du Code civil du Québec, a procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes:

Nom	Domicile	Date du décès
CAPITAINE, Antonin (Louis)	8251, avenue Neuville, appartement 14, Anjou	2010-07-29
CORBELL, Martine	1055, boulevard Vanier, appartement 7, Laval	2008-10-08
DELAND, Gilles	20, rue Clermont, appartement 4, Saint-Jean-sur-Richelieu	2007-12-19
DEVRIENDT (D'HONDT), Janine	5675, chemin de la Côte-Saint-Luc, appartement 515, Hampstead	2011-04-30
FRÉCHETTE (PAQUIN), Lise	106, rue Soucy, Delsion	2010-04-14
SCHWEIDLER, Erhard	5304, avenue MacDonald, appartement 305, Côte-St-Luc	2008-08-14
SÉGUIN, Léopold	2900, avenue Bergemont, appartement 102, Québec	2010-08-02

Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions mentionnées ci-dessous. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du ministre dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
CURRAN, Martin	3235, boulevard Gouin Est, appartement 606, Montréal-Nord	2005-02-23	5 394,90 \$
FONTAINE, Armand	289, boulevard Leclerc Ouest, Granby	2006-05-28	2 985,97 \$
ST-JEAN, André	707, rue Martel, Richelieu	2004-06-16	51 705,73 \$
ST-PIERRE, Laurent	260, boulevard Langelier, Québec	2008-05-23	1 117,00 \$
TROTTIER, Johanne	7995, rue Sagard, appartement 1, Montréal	2004-07-04	2 871,16 \$

Avis de correction

Prenez avis qu'il s'est glissé une erreur dans la section « Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé » de l'avis de qualité de Revenu Québec publié dans les journaux *La Presse*, *Le Soleil* et *The Gazette* du 28 avril 2012 et dans la *Gazette officielle du Québec* du 5 mai 2012. Il aurait dû être possible de lire le nom d'une seule entité, soit *Exécutifs professionnels A & A inc.* au lieu de *Exécutifs professionnels et A & A inc.*

Direction principale des biens non réclamés
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.00
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 1 866 840-6939
www.revenuquebec.ca

AVIS LÉGAUX
APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

APPELS D'OFFRES

LaSalle
Montréal

La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle requiert des soumissions pour: **TRAVAUX DE NETTOYAGE DE PUISARDS DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE. CONTRAT N.P.12-1467. SOUMISSION 270436**

Date d'ouverture: 19 juin 2012, 10h30

Dépôt de soumission: 10% de la soumission

Pour informations, veuillez contacter M. Farid Chabouni au (514) 367-6000, poste 6772.

REMPLACEMENT DES BORNES D'INCENDIE EXISTANTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE. CONTRAT B.I.12-1468. SOUMISSION 270797

Date d'ouverture: 19 juin 2012, 10h30

Pour informations, veuillez contacter M. Saïd Zenia au (514) 367-6000, poste 6720.

Note: Les soumissionnaires devront aussi se procurer le cahier des charges générales **TRAVAUX DE VOIRIE, ÉDITION 1995**, ouvrage de référence permanent pour ces dits travaux sur le site du SÉAO, disponible avec les documents de soumission. Les frais sont fixés selon la grille de tarifs du SÉAO.

AMÉNAGEMENT D'UN CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT EN PLEIN AIR AU PARC DES RAPIDES DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE. CONTRAT A.P.12-1475. SOUMISSION 273548

Date d'ouverture: 19 juin 2012, 10h30

Dépôt de soumission: 10% de la soumission

Pour informations, veuillez contacter Mme Jacinthe Desmarais au (514) 367-6000, poste 6702 ou Mme Isabelle L'Écuyer au (514) 367-6000, poste 6773.